
Rapport de stage individuel

4^{ème} année

Développement des achats responsables en produits bois
certifiés FSC en milieu privé et en organisation publique et étude
du rôle du FSC dans les outils et le langage RSE

Forest Stewardship Council
8 boulevard de la Paix 56000 VANNES France

Tuteur entreprise :
Aurélien Sautière
Directeur exécutif



**DES FORÊTS[®]
POUR TOUS
POUR TOUJOURS**

Tuteur académique :
Mindjid Maizia

Amandine Gyomlai
IUT Adage
2020-2021

Remerciements

Merci à Aurélien de m'avoir fait confiance et m'avoir proposé de rejoindre l'équipe, pour sa bonne humeur et son humilité. Merci à Magali et Maya pour leur compréhension et leur temps. Je remercie toute l'équipe du FSC France pour leur bienveillance, leur disponibilité et leur considération envers moi.

Table des matières

Introduction.....	2
I) Le Forest Stewardship Council	2
A) Présentation du FSC.....	2
1) La certification de gestion forestière FSC.....	2
2) Les labels FSC sur produits finis.....	4
3) La certification des services écosystémiques.....	6
B) L'histoire du FSC.....	8
1) La naissance de l'association.....	8
2) Les grandes dates et quelques chiffres	8
C) L'organisation globale du FSC	9
1) Le fonctionnement du FSC	9
2) Le système de gouvernance participatif	10
3) L'équipe exécutive.....	11
II) Mes missions au sein de l'association.....	12
A) Travail autour des achats publics responsables de produits forestiers.....	12
1) Le projet	12
2) Les attendus et rendus de la mission	14
3) Le Webinaire	15
B) Travail sur la procédure des Services Ecosystème.....	16
1) Mise en contexte.....	16
2) Prise de connaissance de l'existant.....	18
3) Etude de cas d'une marque souhaitant recevoir la certification Services écosystémiques	19
4) Les livrables attendus pour la fin de mission	20
C) Participation à l'association	22
1) L'assemblée générale du FSC France et révision du référentiel de gestion forestière.....	22
2) Réunion d'équipe	23
III) Retour d'expérience analytique	24
A) Les missions à effectuer	24
1) L'organisation globale du stage.....	24
2) Travail sur les achats publics responsables dans les collectivités territoriales	25
3) Travail sur la procédure des Services Ecosystémiques	26
B) Les conditions de travail.....	27
1) La quantité de travail	27
2) Le télétravail.....	28

C) Autoévaluation et projection dans un métier	29
1) Les valeurs et l'abnégation du monde associatif	29
2) Les compétences acquises	29
Conclusion	30
IV) Bibliographie	30
V) Annexes - Livrables	32

Introduction

Pour clôturer ma 4^{ème} année au Département Aménagement et Environnement, j'effectue un stage au Forest Stewardship Council France (FSC), antenne de l'association internationale FSC International. C'est une organisation mondiale non gouvernementale qui promeut la gestion forestière durable des forêts et qui s'attèle à leur donner de la valeur auprès des entreprises par un système de certification stricte. Ce stage me permet d'appréhender un monde associatif pointu et précis, au langage et au fonctionnement propre. J'ai commencé le 3 juin 2021 et finirai le 26 août. Mon travail s'est articulé en 2 missions distinctes sous la tutelle de référents différents. Dans un premier temps, ma mission a été la rédaction d'un fascicule à destination des collectivités territoriales promouvant la gestion durable des forêts et la certification délivrée par le FSC. Dans un deuxième temps, j'ai eu l'occasion d'entamer un travail sur les services écosystémiques et la problématique de faciliter la compréhension le langage autour du monde forestier pour le rendre compréhensible en termes de langage d'entreprise et de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Après une présentation globale de l'organisme, je reviendrai sur le détail de mes missions ainsi qu'un retour analytique sur l'expérience que j'ai vécu jusqu'ici au sein du FSC.

I) Le Forest Stewardship Council

A) Présentation du FSC

Le Forest Stewardship Council est une organisation mondiale, sans but lucratif, vouée à la promotion de la gestion responsable des forêts à travers le monde (FSC France, 2021a). En 27 ans d'existence, le FSC a certifié 228 337 366 hectares dans le monde. Il a délivré 48 741 certificats de chaîne de contrôle pour les produits bois et dérivés. Le FSC regroupe 1165 membres dans 89 pays différents (FSC, 2021a). L'association propose un système de certification crédible à travers différentes procédures adaptées selon les organismes. Le processus assure une traçabilité sérieuse aboutissant à plusieurs labels évoqués dans la suite du rapport.

1) La certification de gestion forestière FSC

La certification de gestion forestière FSC permet d'assurer qu'une forêt est gérée durablement. Les produits bois et dérivés certifiés FSC sont donc issus de forêts gérées durablement et non de déforestation. La crédibilité des certificats et le système FSC en lui-même repose sur des contrôles réguliers pour veiller au respect des exigences du référentiel de gestion forestière, document qui spécifie les exigences auxquelles un propriétaire ou gestionnaire forestier doit se conformer pour obtenir la certification FSC (Référentiel FSC France, 2017). Pour des raisons de neutralité, Le système

de suivi et de contrôle est assuré par des organismes certificateurs indépendants, accrédités et contrôlés par l'Assurance Services International (ASI), les seules habilités à réaliser les audits et à délivrer les certificats FSC. Le FSC fixe les exigences de gestion forestière et de certification de la chaîne de contrôle, et définit les procédures que les organismes de certification doivent suivre lors des audits. L'audit initial, nécessaire pour pouvoir commercialiser des produits bois FSC, fixe l'ensemble des exigences des référentiels et contrôles. Une fois l'audit de certification validé, l'entreprise possède un certificat valable 5 ans. Le suivi de l'entreprise continue, avec des audits annuels de suivi et un audit de renouvellement permet tous les 5 ans de réengager le propriétaire, gestionnaire ou entreprise dans un nouveau cycle de certification (Référentiel FSC France, 2017).

a) La certification de chaîne de contrôle

La certification de chaîne de contrôle s'applique pour des productions en séries, récurrentes, de produits bois, papiers, cartons, textiles, bambou, charbon, liège ou caoutchouc. Les certificats assurent la traçabilité des produits tout au long de la chaîne de valeur. Le FSC délivre 3 types de certificats de chaîne de contrôle :

➤ La certification individuelle

La certification individuelle peut être délivrée à une entreprise seulement si elle a un seul site de cette entreprise porte le certificat, établit les factures (identifiant les produits certifiés FSC sur les factures), et contrôle l'usage de la marque FSC. Les éventuels sites intégrés dans cette certification individuelle doivent être situés dans le même pays, appartenir au même propriétaire, et entretenir entre eux des relations d'affaires exclusives pour les produits vendus certifiés FSC (Certification FSC, 2021)

➤ La certification multisite

La certification multisite n'est pas délivrable à une association ou une organisation à but non lucratif, mais seulement à une entreprise. Lors de l'audit, une partie des sites est évaluée chaque année sur la base d'un plan d'échantillonnage défini dans la norme FSC. Pour obtenir la certification, il faut également que le certificat concerne au moins 2 sites, et que tous les sites appartiennent au même propriétaire ou aient un lien juridique et/ou contractuel avec le porteur de certificat, des procédures opérationnelles communes et soient administrés de manière centralisée.

➤ La certification de groupe

Pour les groupes d'entreprises, il est possible de délivrer une certification de chaîne de contrôle de groupe si les conditions suivantes sont respectées :

- Toutes les entreprises sont situées dans le même pays,
- Les entreprises intégrées dans ce groupe ne comptent pas plus de 15 salariés Équivalent Temps Plein ou ;
- Les entreprises intégrées dans ce groupe ne comptent pas plus de 25 salariés Équivalent Temps Plein et ont un chiffre d'affaires annuel total n'excédant pas 1 million de dollars américains.
- Cette certification repose sur une traçabilité sur l'ensemble du processus de transformation et appuie ainsi la crédibilité de son origine et de son label. Le processus s'applique selon le schéma ci-dessous.

b) La certification de projet

Les produits issus de la filière bois et d'une exploitation durable de gestion forestière FSC sont certifiables. Cette certification peut concerner divers domaines. Elle peut concerner les constructions ou rénovation de bâtiments ou d'ouvrages de génie civil (lotissement, infrastructure d'évènement, scènes, stands ...), des objets d'art (sculpture, décorations ...) ou véhicule de transport (bateaux ...). Elle ne s'applique pas aux productions en séries ou récurrentes.

Les différents types de certification permettent de couvrir un plus large domaine et de proposer des certifications plus spécifiques et avantageuses en fonction de l'activité des entreprises. Un schéma récapitulatif est proposé en figure 1 ci-dessous.

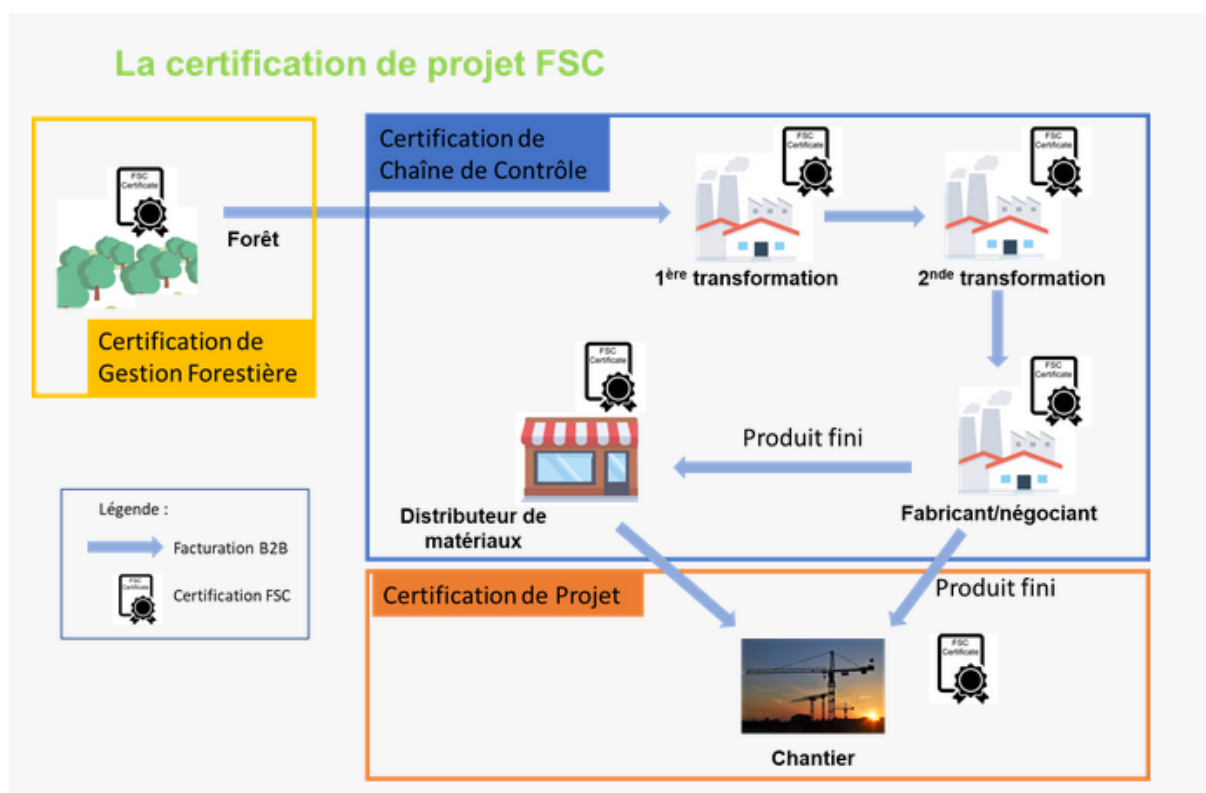


Figure 1 : Schéma du processus de traçabilité de la certification de projet FSC ([FSC France, 2021b](#))

2) Les labels FSC sur produits finis

Les produits finis certifiables sont retrouvables dans un vaste panel de domaine, on y retrouve des emballages, du papier et des imprimés, de l'ameublement, du textile, du caoutchouc naturel, du liège naturel, du charbon de bois, du bambou etc. Le FSC propose 3 labels différents qui renseignent sur la composition du produit certifié, détaillé ci-dessous.

a) Le FSC 100%

Ce label assure que la totalité du bois ou des fibres des produits proviennent de forêts certifiées FSC. Cela prend aussi en compte les chutes de bois d'industries de la 1^{ère} transformation type scieries qui sont considérées comme matière vierge et peuvent ainsi être labellisés FSC 100%. Dans ce cas, une séparation physique ou temporelle (système de transfert) a été utilisé de la forêt jusqu'au produit fini.

b) FSC Recyclé

Les produits FSC Recyclés sont fabriqués à partir de 100 % de bois ou de fibres recyclées. Ce label est utilisé principalement pour des produits en papier mais peut également se retrouver sur certains produits bois (bois massif ou panneaux).

Les fibres de bois recyclées doivent être réparties suivant une manière particulière dans les produits bois :

- Au moins 70 % sont des fibres recyclées dites « post-consommateur ». Il s'agit de produits en fin de vie (palettes, meubles, etc.).
- Au maximum, 30 % sont des fibres recyclées dites « pré-consommateur ». Il s'agit des chutes d'industrie de 2ème transformation, et des invendus.

c) FSC MIXTE

La demande en produits FSC est souvent plus forte que l'offre de bois provenant de forêts certifiées. De ce fait, le FSC a mis en place le label FSC mixte, autorisant l'inclusion de bois ne provenant pas de forêts certifiées. Ce type de bois est appelé bois contrôlé, et doit respecter certaines exigences. Par définition, le bois contrôlé FSC a été vérifié comme ne provenant pas de :

1. Forêts récoltées illégalement ;
2. Forêts récoltées en violation de droits traditionnels ou civils ;
3. Forêts dans lesquelles des Hautes Valeurs de Conservation (HVC) sont menacées ;
4. Forêts naturelles qui sont converties en plantations ou vers des usages non forestiers ;
5. Forêts où sont plantés des arbres génétiquement modifiés.

Les produits portant le label FSC MIXTE sont fabriqués à partir d'un mélange de fibres de différentes origines. Pour avoir le label, il faut :

- Au moins 70 % des fibres sont issues de forêts certifiées FSC et/ou de fibres recyclées (post-consommateur pour les produits bois),
- Au plus 30 % de fibres recyclées (pré-consommateur pour les produits bois), et/ou de Bois Contrôlé. Le Bois Contrôlé FSC répond à un certain nombre de critères détaillés sur [la page dédiée](#) (FSC France, 2021a).



Figure 2 : Exemples de produits certifiés selon les différents labels FSC. Crédit : FSC France

d) Conformité des labels

Pour être conforme, le label doit contenir un certain nombre d'éléments, listé ci-dessous :

- Le logo FSC (l'arbre, le symbole de la marque déposée et les initiales FSC)
- *Optionnel* : l'adresse du site web de FSC International : www.fsc.org
- Le type de label (100%, Mixte or Recyclé)
- *Optionnel* : une phrase type en fonction du type de label, exemple : « Issu de forêts bien gérées » pour les produits FSC 100%
- Le numéro de licence FSC du type « FSC C000000 » qui réfère au producteur/fournisseur certifié FSC (FSC, 2021a).

Les entreprises privées intéressées à investir dans des projets FSC le font le plus souvent dans le cadre d'une démarche volontaire, avec un objectif de communication interne/externe et/ou pour justifier de leurs engagements RSE (Rossi, 2021a).



Figure 3 : Les 3 logos FSC en fonction de la composition en bois des produits labellisés

e) Usage de la marque FSC

L'utilisation de la marque FSC suit des règles d'utilisation strictes et définies par une norme FSC spécifique qui couvrent l'utilisation du label sur produit individuel mais aussi les déclarations relatives à FSC dans la communication externe de l'entreprise. Le logo et le nom du FSC sont des marques déposées et protégées. Toute utilisation de la marque nécessite une autorisation, délivrable uniquement aux gestionnaires forestiers, aux entreprises certifiées FSC, aux détenteurs d'une licence promotionnelle ou pour des utilisations ponctuelles à titre informatif.

3) La certification des services écosystémiques

a) Présentation de la certification

Le FSC, dans sa démarche de certification et gestion durable mais aussi par ses différents principes sociaux et sociétaux, peut représenter une aide dans la mise en place de procédures RSE au sein des entreprises. En effet, « Depuis 2018, FSC France s'attache à développer au niveau du territoire national [la procédure pour les services écosystémiques](#) (SE) publiée par FSC International. L'objectif est de valoriser les bénéfices apportés par les gestionnaires forestiers certifiés FSC dans la préservation ou la

restauration des services fournis par les forêts (biodiversité, carbone, ressources en eau, sols, activités de loisirs). » (Rossi, 2021a). Depuis mai 2018, la procédure Services Écosystémiques s'est mise en place au sein du FSC. Cette procédure est un tampon à ajouter à la certification forestière FSC.

b) La procédure

La procédure complète les référentiels de gestion forestière en apportant :

- Un cadre de démonstration explicite des bénéfices des activités de gestion sur les services écosystémiques,
- Une démarche comparable aux échelles nationale et internationale,
- Une visibilité des actions du gestionnaire (compréhension, affichage),
- Des indicateurs de suivi chiffrés, précis et adaptés à chaque service,
- Un système de vérification standardisé pour les organismes certificateurs,
- Un outil de mise en valeur pour mieux faire le lien entre gestionnaires forestiers et partenaires financiers.

La procédure vérifie par la même occasion que la gestion assure un équilibre permettant la préservation de l'ensemble des services rendus par la forêt (Rossi, 2021b). Elle propose une démonstration des bénéfices et outils de marché. Elle se base sur la norme FSC-PRO-30-006 V1-2 – FR. Cette procédure a pour objectif de :

- Présenter les exigences que doivent respecter les gestionnaires de forêts FSC pour démontrer de façon crédible les bénéfices de leurs activités pour le maintien, la conservation, la restauration ou l'amélioration des services écosystémiques ;
- Permettre aux gestionnaires de forêts certifiées FSC d'accéder plus facilement aux marchés émergents des services écosystémiques, grâce à l'utilisation de mentions Services Écosystémiques FSC basées sur les bénéfices vérifiés ;
- Améliorer l'accès au financement pour les bénéfices validés pour la restauration/l'amélioration des services écosystémiques (FSC International, 2021).

Actuellement en France, 4 projets forêts services écosystémiques existent. Un projet est en cours de concertation sur lequel j'ai eu la chance de travailler pendant ma deuxième mission.

c) La démarche d'obtention de la certification SE

Pour obtenir cette certification, l'entreprise doit choisir un ou plusieurs bénéfice(s) parmi ceux proposés par le FSC. En effet, l'organisme se concentre sur 5 services écosystémiques principaux : conservation de la biodiversité, préservation des ressources en eau, maintien des sols, stockage et la séquestration de carbone et services récréatifs. De ces services découlent un certain nombre de bénéfices déclinés dans le document d'aide pratique pour les porteurs de projets, avec des exemples d'indicateurs associés. Ce document permet la mise en œuvre de la procédure FSC-PRO-30-006 V1-2 FR (Rossi, 2021b).

Une fois le(s) bénéfice(s) choisis, l'entreprise doit choisir les indicateurs de suivi et la méthode, adaptés au contexte local et aux cibles de la procédure à renseigner. Les indicateurs doivent être crédibles, objectifs et répliquables. Une option de validation (si les résultats ne sont pas encore atteints) ou de vérification (si les résultats sont atteints) doit ensuite être choisi.

Une fois ces critères choisis, le porteur de projet doit compléter le Document de Certification des Services Écosystémiques (DCSE), qui permet de formaliser ce qui est fait (ou prévu de faire) dans le cadre de la procédure FSC. Ce document introduit également la théorie du changement qui se définit comme une « *chaîne de résultats obtenus au fil du temps qui montre comment une organisation présume que ses activités de gestion contribueront au bénéfice désiré* » (Rossi, 2021b). Finalement, l'organisme doit préparer l'audit, de la même manière que pour la certification de gestion forestière. Les deux dernières étapes de commercialisation et de communication ne seront pas développées ici mais disponible sur [le site du FSC France](#) pour plus d'informations.

Le FSC France a également mis en place une boîte à outil Haute Valeur de Conservation (HVC) qui regroupe de nombreux documents pour comprendre comment gérer la biodiversité. Elle regroupe un guide de prise en main, un module cartographique qui liste les espèces HVC, des fiches espèces détaillées avec un catalogue d'indicateurs de suivi correspondant, un guide pratique pour le suivi de la biodiversité ainsi que de la documentation de démarche et méthodes d'application. Cette boîte à outil représente une source d'information conséquente et très utile pour la mise en place de la procédure des services écosystémiques.

B) L'histoire du FSC

1) La naissance de l'association

Le FSC est une organisation non gouvernementale née en Californie en 1990. Elle a été créée par un groupe d'utilisateurs de bois, de commerçants et de représentants d'associations environnementales. C'est en 1992 avec la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, aussi connue sous le nom de Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, que l'idée de la mise en place d'un schéma de certification forestière international et indépendant voit le jour, en parallèle d'autres initiatives comme [l'Agenda 21](#) (Vie Publique, 2020). Ce sommet a représenté une opportunité d'échanges et d'entraide. Ainsi en 1993, après des consultations intensives de soutien du projet dans dix pays, l'Assemblée fondatrice de FSC a lieu, à Toronto. FSC s'est ensuite développé dans plusieurs pays, sous forme d'abord de secrétariat au Mexique puis en tant qu'entité juridique. Le secrétariat international a ensuite été transféré à Bonn (Allemagne) en 2003 (FSC France, 2021a), (FSC, 2021a).

2) Les grandes dates et quelques chiffres

Le FSC est né en 1994 et établie en tant qu'entité au Mexique. Le premier produit certifié, une spatule en bois, devient disponible au Royaume-Uni. Deux ans plus tard, la première assemblée générale a lieu et la première norme est approuvée en Suède. Depuis sa création, l'association n'a cessé de se développer. Entre 1998 et 1999, 10 millions d'hectares de forêts ont été certifiés FSC. Le premier produit non ligneux, de la gomme de Chiclé¹, a été certifiée et labélisée FSC au Mexique et le premier livre complet a été imprimé sur papier certifié FSC (FSC, 2021b). En 2002, le FSC reçoit le prix environnemental international de la ville de Göteborg. Les politiques élaborées sur la certification de groupe de la chaîne de contrôle et l'échantillonnage pour les organisations multisites se mettent en place et le conseil d'administration du FSC approuve la stratégie sociale du FSC. Le FSC remporte le prestigieux prix ALCAN pour sa contribution à l'amélioration de la gestion forestière dans le monde en 2004. Les antennes vont ensuite se multiplier à travers le monde, une antenne est créée en France en 2006, des bureaux régionaux ouvrent en Amérique latine et en Asie-Pacifique en 2011. En 2012, le FSC compte 30 bureaux nationaux, 7 points focaux nationaux et 5 représentants nationaux et 800 membres au sein de l'organisme. Le programme de certification forestière pour les services écosystémiques (ForCES) voit le jour en 2011, projet sur lequel j'ai travaillé dans le cadre de ma

¹ Sève de l'arbre sapotillier *Sapota achras* originaire d'Amérique Centrale et du Sud utilisée pour la fabrication de chewing-gum naturel (Wikipédia, 2019), ([Chicleros, 2020](#))

deuxième mission expliqué dans la suite de ce rapport. Cette année, le 20 000e certificat de chaîne de traçabilité et le 1 000e certificat de gestion forestière sont délivrés.

Le plan social va également se développer de manière plus intensive et le comité permanent des peuples autochtones créé pour donner une voix formelle aux peuples autochtones dans les principes du FSC voit le jour en 2013. En 2015, le FSC se renouvelle et lance une nouvelle campagne de marque mondiale : Forests For All Forever. A cette occasion, le premier plan stratégique mondial (2015-2020) se met en place. Il décrit l'orientation future du FSC au niveau international et les défis auxquels sont confrontés les acteurs forestiers du monde. A l'occasion des jeux Olympiques de Rio en 2016, le FSC mène une campagne mondiale pour célébrer le travail de ses relayeurs olympiques et des millions de produits certifiés FSC sont utilisés pendant l'évènement.

La certification continue de se répandre et d'atteindre des secteurs variés. En 2017, le premier Amaz au Pérou devient le premier restaurant au monde à obtenir la certification FSC. Le projet de gestion forestière pour les services écosystémiques continue et une initiative visant à créer des incitations pour la préservation des services écosystémiques précieux dans les forêts gérées de manière responsable, est lancée en 2018 (procédure FSC-PRO-30-006), une première mondiale dans le domaine de la certification forestière. Le bureau du FSC International est basé à Bonn depuis 2018. En 2019, le FSC a célébré ses 25 ans de gestion durable des forêts. La certification des forêts a continué de manière croissante, a atteint les 100 millions d'hectares en 2008 répartis dans 79 pays pour atteindre plus de 199 000 000 hectares certifiés et plus de 37 000 certificats de chaîne de contrôle.

C) L'organisation globale du FSC

1) Le fonctionnement du FSC

a) *Les principes et critères*

Le système FSC International repose sur 10 principes de gestion responsable, précisés par 70 critères. Pour obtenir la certification FSC, ces principes et critères doivent être appliqués et vérifiés sur le site d'étude. Ce cadre universel permet de faire prendre conscience des enjeux clés de la gestion forestière responsables aux acteurs de m'en semble des chaînes de valeurs basées sur des produits forestiers (FSC France, 2021c). Les 10 principes sont listés dans le tableau 1 et le détail des critères est disponible en Annexe 1.

Tableau 1 : Les 10 principes du fonctionnement du FSC

Principe 1	Respect des lois
Principe 2	Droits des travailleurs et conditions de travail
Principe 3	Droit des peuples autochtones
Principe 4	Relations avec les communautés
Principe 5	Bénéfices générés par la forêt
Principe 6	Valeurs et impacts environnementaux
Principe 7	Planification de la gestion
Principe 8	Suivi et évaluation
Principe 9	Hautes Valeurs de Conservation
Principe 10	Mise en œuvre des activités de gestion

b) La stratégie nationale 2021-2026

Avec la hausse actuelle de la demande en produits forestiers, les impacts du changement climatique et l'intensification de la déforestation importée, FSC International a lancé une nouvelle stratégie pour 2021, retrouvable en Annexe 2. FSC France a lancé son plan stratégique en lien avec les orientations du FSC international et adapté au territoire français. Elle s'appuie sur la stratégie internationale mais appliqué aux réalités françaises, permettant de piloter nous-même l'action et de communiquer vers l'extérieur. Cette stratégie a été élaborée en concertation avec les adhérents, les salariés FSC International et les offices nationaux francophones de FSC (FSC France, 2021a). Les enjeux sont nombreux et l'objectif est la mise en œuvre d'actions concrètes déclinées en 3 axes stratégiques et 10 grands objectifs. Les objectifs de la stratégie nationale 2021-2026 et évolution des principaux indicateurs utilisés pour son suivi sont disponible en Annexe 3.

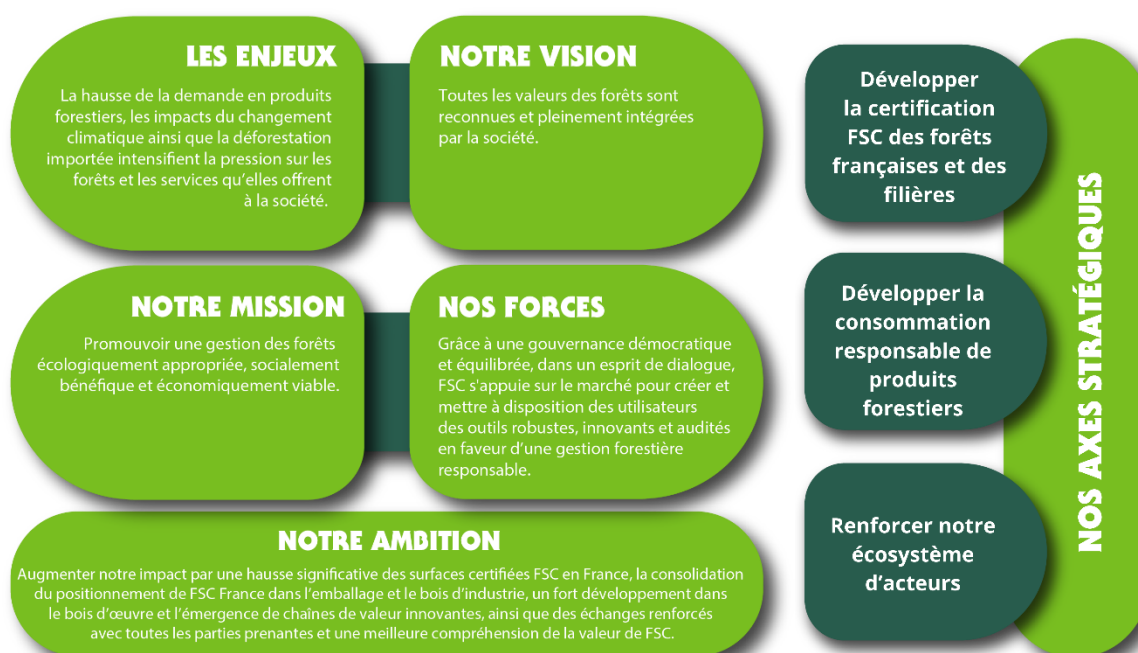


Figure 4 : Récapitulatif de la stratégie nationale de FSC France 2021-2026

2) Le système de gouvernance participatif

La gouvernance du FSC France repose sur le modèle unique défini par le FSC International. Elle est construite selon des principes d'équité, de démocratie et de dialogue. Les membres sont répartis dans 3 chambres : la chambre environnementale, la chambre économique et la chambre sociale. Le principe de vote permet aux 3 chambres d'avoir le même poids dans les décisions de l'association. En effet, pour veiller à l'équilibre des différents points de vue, les statuts précisent le point suivant : « *Les décisions sont prises à la double condition d'obtenir la majorité des voix et d'obtenir une majorité simple de voix dans chacune des chambres* ». Ainsi, les décisions sont prises dans un esprit de consensus. La présidente actuelle du FSC France est Carole Fonta de l'entreprise Alliance Carton

Nature. La chambre environnementale est composée de 4 administrateurs, la chambre économique de sept et la chambre sociale de deux. La composition des chambres est disponible en Annexe 4.

L'association fonctionne selon 4 niveaux décisionnels :

- L'Assemblée générale des membres qui a lieu annuellement ;
- Le Conseil d'administration, qui représente les membres de FSC France. Il est constitué de membres provenant de chacune des chambres et élus pour une période de 3 ans ;
- Le bureau qui prépare les décisions du Conseil d'administration ;
- Le Comité exécutif et l'équipe exécutive qui proposent les actions et mettent en application les décisions prises par l'Assemblée générale et le Conseil d'Administration (FSC France, 2021a). C'est avec l'équipe exécutive que je travaille principalement.

3) L'équipe exécutive

a) Restructuration et fonctionnement

En 2019, l'équipe exécutive du FSC s'est restructurée en 2 pôles afin de répondre au mieux aux enjeux de la certification FSC :

- Le pôle forêt-filière : sa mission est de répondre aux demandes et questions des forestiers, industriels et négociants pour les accompagner et les aider dans la mise en place de leur certification
- Le pôle communication et développement : sa mission est d'accompagner les marques et distributeurs dans l'approvisionnement en produits bois et dérivés certifiés FSC mais également d'améliorer la notoriété de FSC sur le territoire Français.
- La direction : le directeur exécutif a pour mission de « coordonner l'ensemble des activités des pôles, de favoriser les échanges avec les adhérents ainsi que de promouvoir FSC auprès des parties prenantes extérieures à notre association et notamment des institutions publiques » (FSC France, 2021d)

J'ai eu l'occasion de travailler dans les deux pôles dans le cadre des deux missions qui m'ont été confiées, le tout sous la tutelle du directeur, qui sera présenté au paragraphe suivant.

b) Les membres de l'équipe

J'effectue mon stage avec les membres de l'équipe exécutive du FSC. Cette-ci a subi quelques changements au cours de mon stage. J'ai eu l'occasion de travailler avec la grande majorité d'entre eux et d'interagir avec l'ensemble de l'équipe. L'équipe est composée de :

- ❖ Aurélien Sautière : Directeur exécutif et tuteur professionnel

Il gère la globalité de l'association et les adhésions à l'association

- ❖ Guillaume Dahringer – Directeur technique

Il gère le domaine technique et concret du FSC ainsi que la certification forestière

- ❖ Magali Rossi – Chargée de mission forêt et services écosystémiques

Elle gère les questions relatives à la gestion forestière et aux actions FSC régionales. Elle travaille également sur la nouvelle procédure FSC sur les Services écosystémiques ayant donné lieu à la deuxième partie de mon stage sur les outils de mesure d'impact biodiversité (voir la partie « Travail sur la procédure des Services Ecosystème »).

❖ Maya Bentz – Responsable communication et développement

Gère la communication, la licence promotionnelle FSC et les relations avec les marques et distributeurs. Elle est également une référente de ma deuxième mission de stage (voir la partie « Travail sur la procédure des Services Ecosystème »).

❖ Catherine Hamon - Secrétaire comptable et Chargée de l'usage de la marque

Gère la comptabilité de l'association, facturations au contrôle de l'usage de la marque

❖ Mathilde Verquere – chargée de communication

Elle gère la communication externe, les visuels notamment du site internet, les réseaux sociaux et les newsletters.

❖ Abel Barriquault – stagiaire communication

Etudiant à l'université Paris 8 en licence d'information et de communication – écriture visuelle

❖ François Gambier - Chargé d'appui technique Chaîne de contrôle

Il travaille sur la technique relative à la certification Chaîne de contrôle (FSC France, 2021d).

❖ Patrick Baraize - Chargé de mission Développement de filières

Il fait le lien de manière proactive entre les différents maillons certifiés et non-certifiés des chaînes de valeur.

Patrick Baraize a rejoint l'équipe le 5 juillet 2021 au cours de mon stage. Abel Barriquault a fini son stage le 2 juillet. Toute cette équipe m'a accompagnée au cours de mes différentes missions et conseillée sur bien des domaines.

II) Mes missions au sein de l'association

Le récapitulatif global de l'organisation de mes missions et échéances passées et futures est disponible en Annexe 5.

A) Travail autour des achats publics responsables de produits forestiers

1) Le projet

a) *Mise en contexte du projet*

L'Etat Français a mis en place en 2018 la Stratégie de Lutte contre la déforestation importée, qui vise à mettre fin en 2030 à l'importation de produits forestiers ou agricoles non durables. Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, le Ministère de l'environnement réalise le 18 novembre 2020 le « [Guide de conseils et de bonnes pratiques à destination des acteurs de la commande publique](#) » pour les aider à « s'engager dans une politique d'achat public « zéro déforestation ». Ce guide précise « Au fur et à mesure du développement de l'offre, l'Etat et ses établissements publics utiliseront en priorité des bois écocertifiés » et ce, quelque soit leur provenance (Sautière, 2021). Dans ce cadre, la certification FSC prend une place importante comme outil pour la régulation et la surveillance de la provenance des

produits bois importés. En parallèle, les collectivités locales souhaitent développer une économie locale et/ou circulaire en produits forestiers issus de forêts gérées durablement. Ainsi, la certification FSC peut jouer un double rôle :

- Assurer un cadre réglementé et durable pour l'importation de produits bois pour les achats publics
- Développer l'économie locale en valorisant les forêts publiques par l'exploitation de proximité et la valorisation du territoire (tourisme, espaces récréatifs, valorisation de la biodiversité et minimisation des risques).

Ainsi, les collectivités territoriales sont des leviers pour les achats forestiers durables. Elles jouent un rôle clé, une plus forte demande de leur part est nécessaire pour créer un effet d'entraînement afin d'encourager et développer ces filières qui sont déjà en place ou sont en cours de constitution. Pour ne pas mener ce projet seul, nous avons fait appel à différentes organisations.

b) Les acteurs mobilisés

Aurélien Sautière, le directeur exécutif du FSC France a lancé un projet sur les achats publics de produits forestier. Le FSC France est le pilote du projet et le WWF (World Wide Fund for Nature) participe financièrement à ce projet pour permettre à FSC France de mettre les moyens humains et techniques nécessaires à sa réalisation. Les organismes Comité 21 et Les Eco-maires seront partenaires de ce projet (Sautière, 2021). L'ensemble du projet se fait en concertation entre les quatre organismes acteurs. Une première partie du projet, le fascicule, sera transféré aux collectivités territoriales afin de les sensibiliser et attendre des retours. La seconde part du projet sera un webinaire autour de la question des achats publics responsables de bois, avec des intervenants divers qui participeront à la finalité de ce projet.



Figure 5 : Logos des 3 acteurs partenaires pour le projet

Sources : 1000logos.net, <https://www.strategie.gouv.fr/actualites/solutions-cop21-comite-21>, <https://twitter.com/ecomaires>

c) Le déroulé de la mission

Ce projet s'articule en 2 temps. La première phase du projet vise à informer les collectivités locales françaises des atouts de la certification, particulièrement du FSC, pour permettre le développement de leurs achats responsables (Sautière, 2021). La seconde phase du projet, en fonction de l'intérêt des parties prenantes engagées et des collectivités locales, apportera les outils de compréhension nécessaires et les outils opérationnels. L'approche intègre l'ensemble des produits forestiers et dérivés (papier, bois, carton, viscose, textiles, bambou, caoutchouc...) mais se concentrera principalement sur

le bois d'œuvre, qui représente la majorité des produits bois utilisés en collectivités. La construction a une importance centrale dans le développement d'un modèle forestier plus responsable.

Il s'agit donc dans un premier temps d'informer les collectivités locales sur le « pourquoi » et les enjeux des achats publics responsables de produits forestiers. Parmi les outils, il s'agira d'éveiller leur intérêt pour FSC. Lors de cette première phase, ce sont les élus, qui définissent les choix des collectivités locales, qui seront sollicités.

Les attendus pour la première phase du projet sont les suivants :

- ➔ Réalisation d'un fascicule informatif sur la certification FSC à destination des collectivités locales (ma mission)
- ➔ Mise en place d'un webinaire à destination des collectivités locales avec l'appui des partenaires du projet (mission d'Aurélien Sautière)
- ➔ Diffusions de ces informations sur les réseaux sociaux et les newsletters (mission de Mathilde Verquere, chargée de communication)
- ➔ Retour d'expérience et réflexions stratégique pour la suite de ce projet (en concertation)

Bien entendu, chaque attendu se fait en accord avec les retours des différents acteurs, dans une dynamique de concertation. A la suite de ce premier travail et, en fonction de l'intérêt des participants au projet, un comité de pilotage pourrait être mis en place afin de coconstruire les actions nécessaires à moyen-long terme pour le développer. En fonction de l'impact des premières actions en 2021, de nombreuses possibilités se proposent pour la suite du projet. L'objectif sera de passer du « pourquoi » au « comment ». Après avoir sensibilisé des élus à l'achat responsable de produits forestiers, une deuxième phase de travail pourra débuter dans une démarche d'intégrer cet enjeu dans une stratégie collective, déterminer les outils existants pour les intégrer dans l'appel d'offre etc. Il pourrait également être constructif d'élargir le projet à d'autres acteurs afin de créer un effet d'entraînement et rendre ce sujet plus visible.

2) Les attendus et rendus de la mission

a) Le fascicule informatif à destination des collectivités territoriales

La première mission réalisée au cours du stage était donc la conception d'un fascicule communicatif à destination des collectivités locales (conseils régionaux, conseils municipaux, réseaux d'achats publics...). Le but était, dans un premier temps, de valoriser les achats durables de produits bois et dérivés dans les collectivités, que ce soit dans l'ameublement, la construction des infrastructures publiques, le papier, carton, le textile et fibre de bambou etc, matériau écologiquement plus intéressant et durable. Dans un second temps, proposer la certification FSC comme une solution pour assurer la provenance du bois et encourager la gestion durable des forêts, en France comme à l'étranger. Ce fascicule est la première étape du travail conjoint avec la WWF, les Ecomaires et le Comité 21. Avec la diffusion du fascicule, des invitations seront lancées aux collectivités pour un webinaire le 20 octobre 2021.

Ma tâche a été la rédaction première de ce fascicule, à savoir chercher des chiffres parlants et impactants, retracer les réglementations récentes en matière d'achats responsables et d'utilisation du bois, le tout sourcé précisément. Le fascicule a été coconstruit avec mon directeur, je lui montrais régulièrement l'avancement du travail et il ajoutait des idées, donnait ses impressions et je réadaptais et complétais le fascicule en fonction de ses retours. Le document sera envoyé de manière numérique avec un système de politique de lien afin de donner accès aux lecteurs à des sites et documents complémentaires et sûrs. Le fascicule est consultable en Annexe 6.

Je devais organiser le fascicule de manière claire et concise, dans la mesure de mes capacités plus scientifiques que communicatives. Une fois mon premier travail réalisé, Le directeur doit reprendre mon travail (fin août) afin de le faire coïncider avec la méthode de communication FSC. Une fois le fond du fascicule terminé, Mathilde, la chargée de communication, se chargera du visuel et il sera envoyé début septembre aux contacts trouvés et aux invités au Webinaire.

b) La base de données

Après la première rédaction du fascicule, une phase de recherche de contact et de création de base de données a commencé. Ma tâche consistait à rechercher des contacts ciblés auxquels envoyer le fascicule pour avoir le plus d'impact possible. J'ai ainsi créé une base de données qui regroupait :

- Les vice-présidents en charge des achats publics, des forêts ou de l'environnement dans chaque conseil régional
- Les collaborateurs et les élus liés
- Eventuellement les directeurs en charge des achats publics ou de l'environnement
- Les responsables et/ou élus en charge des achats publics dans les conseils municipaux des villes aux mairies politiquement écologiques de France aux élections municipales de 2020, l'objectif étant de repérer les villes les plus susceptibles d'être réceptifs à nos actions.
- Les responsables/élus en charge des achats publics dans les conseils municipaux des villes conséquentes (Paris, Rouen, Le Havre, Lille Métropole, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Montpellier etc)
- Les fonctionnaires territoriaux
- Les directeurs de services achats
- Les centrales d'achats pour les collectivités locales
- Les réseaux d'achats responsables
- Des cabinets d'architectures et bureau d'études de construction bois

La recherche n'a pas abouti à la totalité de cette liste ; certaines informations n'étant pas à jour ou non trouvable sans passer par l'achat de bases de données en ligne déjà faite. Nous avons complété au mieux la base de données, transmise aux données confidentielles du FSC.

3) Le Webinaire

a) Organisation et déroulé du projet

La finalité de cette mission est la mise en place d'un webinaire qui aura lieu le 20 octobre à 14h. Le directeur du FSC France s'est chargé, avec les différents acteurs, de la mise en place de cet événement (recherche des intervenants, organisation, date etc). Mathilde Verquere, chargée de la communication, s'est ensuite chargée d'envoyer les invitations au webinaire par mail en utilisant la base de données. Elle y a mis les informations principales et un lien vers un Google Form pour pouvoir s'inscrire.

Le webinaire est ainsi destiné aux élus et fonctionnaires territoriaux et vise à s'interroger sur la place des collectivités locales dans la préservation des forêts, qu'elles soient locales ou lointaines (déforestation importée). Il vise particulièrement à éveiller les consciences de ces acteurs clés sur l'importance de mettre en place une stratégie d'achats publique cohérente et efficace pour préserver les forêts. Il doit également permettre de dégager des premières pistes d'action pour aider les collectivités à s'organiser et à agir (FSC France, 2021e) Pour cela, plusieurs acteurs vont être regroupés dans une table ronde.

Le Save the date de l'évènement disponible ici : <https://fr.fsc.org/fr-fr/newsfeed/save-the-date-inscrivez-vous-a-notre-webinaire-special-collectivites-locales>

b) Les intervenants

Le webinaire se fera sous forme d'une table ronde avec différents intervenants dans une dynamique d'échange et de co-construction d'idée et de premières pistes d'action. Les intervenants représentent différents secteurs : collectivités territoriales, associations, réseau d'achats publics etc. Nous avons donc cherché une personne avec une approche différente afin de présenter les enjeux de manière factuelle. Nous avons ainsi contacté Jonathan Lenglet, Ingénieur des ponts eaux et forêts Agroparitech et Docteur en géographie, avec lequel nous avons échangé en visio-conférence. Il est l'auteur d'articles traitant de la notion de territorialisation dans la filière forêt-bois et de la dualité entre local et durable. Son recul scientifique et ses connaissances dans le domaine de la filière forêt-bois en font un intervenant idéal pour l'introduction, il a donc accepté de participer au webinaire après un échange très intéressant avec Aurélien Sautière et moi-même.

La liste des intervenants de la table ronde est à compléter car le projet n'est pas fini pour le moment. Actuellement, la liste se compose comme suit :

- Marie Atinault, Vice-Présidente en charge des transitions et innovations écologiques et des déchets de la Métropole Rouen Normandie
- Pierre Cannet, Directeur du plaidoyer, WWF France
- Bettina Laville, Présidente du Comité 21
- Maud Lelièvre, Directrice générale des Eco-maires et Présidente de l'UICN France
- Florentin Letissier, Adjoint à la maire Ville de Paris en charge du pilotage du nouveau schéma des achats responsables
- Un intervenant à préciser du RESECO (réseau de commande publique durable du Grand Ouest)
- Un intervenant à préciser de la Fédération Nationale des Communes Forestières, FNCOFOR

Le modérateur de l'échange sera Aurélien Sautière, le directeur exécutif de FSC France. L'objectif est de sensibiliser globalement les participants. Ce webinaire servira de première approche aux collectivités désireuses d'engager une démarche durable dans leurs achats de produits forestiers. Ainsi informées, elles pourront mettre en place un plan d'action, accompagnées par le FSC ou non. Nous espérons avoir un impact dans leurs prises de décisions et éveiller leur intérêt pour la certification FSC de gestion forestière ainsi que pour la valorisation des services écosystémiques.

B) Travail sur la procédure des Services Ecosystémique

1) Mise en contexte

a) L'importance de la biodiversité et des forêts

De nombreuses populations, mais aussi entreprises et sociétés dépendent directement de la nature pour leur subsistance, et l'ensemble de l'humanité en profite (Guide complet FSC France, 2020). Au total, c'est environ 1,6 milliards de personnes dépendent directement de la forêt pour leur revenu et subsistance (Giada Connestari - ONF, 2019). La forêt est aussi l'habitat de 300 000 millions de personnes dans le monde (WWF, 2021) et abrite 80% de la biodiversité terrestre. Elle rend des nombreux services écosystémiques. Les services écosystémiques désignent tous les bénéfices que nous tirons de la nature, directement ou indirectement, cela comprend par exemple la conservation de la biodiversité, la préservation des ressources en eau, le maintien des sols, le stockage et la séquestration de carbone ou les services récréatifs. Elles ont une importance notable dans la gestion en eau potable, protègent des crues, inondations, avalanches et fournissent du bois. Sur le plan économique, le secteur forestier dans son ensemble regroupe près de 450 000 emplois locaux. La production de bois est une des fonctions économiques de la forêt. Chaque année, en France, près de 40 millions de m³ de bois issus des forêts publiques sont commercialisés pour la construction, la fabrication de meubles ou de parquets (Giada Connestari - ONF, 2019). Les enjeux sont donc multiples ;

les forêts sont porteuses de valeurs culturelles, de développement économique et humain et contribuent à réguler le climat. En effet, les forêts périurbaines sont aussi un lieu de rencontre de bien-être ; les habitants s'approprient leur paysage forestiers, développant un rapport à elle qu'on désigne comme sensibilité paysagère (Petit-Berghem and Servain, 2020). Les entreprises représentent des acteurs de taille car elles dépendent des forêts, notamment pour leur approvisionnement en matières premières.

b) La RSE, qu'est-ce que c'est ?

Avec l'évolution actuelle de notre société et l'urgence climatique, les attentes des consommateurs changent : la demande en construction bois est en hausse et les clients sont plus sensibles à la question environnementale. En effet, en plus de l'aspect esthétique apprécié, le bois nécessite l'utilisation de 2 à 400 fois moins d'énergie que les autres matériaux de construction (Ministère de la transition écologique, 2020a), (FSC and WWF, 2014). En effet, pour 74% des Français, le bois est trop peu présent dans les constructions et 92 % approuvent la future réglementation environnementale [RE2020](#), réglementation environnementale pour l'amélioration de la performance énergétique et du confort des constructions, tout en diminuant leur impact carbone (Batiweb, 2021), (Ministère de la transition écologique, 2020b). De plus, de nouvelles réglementations se mettent en place ainsi que des démarches, volontaires ou juridiques, comme la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) qui désigne la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans leurs activités. En d'autres termes, la RSE c'est « la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable » (Ministère de l'économie, des finances et de la relance, 2020).

Plus précisément, la norme [ISO 26000](#), standard international définit le périmètre de la RSE autour de 7 questions centrales :

1. La gouvernance de l'organisation
2. Les droits de l'homme
3. Les relations et conditions de travail
4. L'environnement
5. La loyauté des pratiques
6. Les questions relatives aux consommateurs
7. Les communautés et le développement local

Cette norme permet de comprendre les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale et aide à transformer les grandes idées en actions concrètes et les appliquer en entreprises (ISO, 2010). Pour mettre en place une démarche RSE, il existe des outils de reporting RSE, qui permettent de calculer les impacts de l'entreprise en fonction des enjeux RSE mis en avant dans l'organisation. Ces outils ont été en parti étudiés par le FSC et reportés dans le [guide RSE FSC](#), travail ensuite approfondi dans le cadre de différents stages dans l'organisation, dont le mien.

c) Les problématiques du projet

Ma mission au cours de ce stage est de comprendre en quoi et comment le FSC peut s'intégrer dans les démarches RSE. Le FSC peut être une carte à jouer ; de plus en plus, les entreprises se justifient de l'impact de leur(s) activité(s) sur la biodiversité. Cela est dû en parti à la réglementation actuelle et récente pour l'environnement qui pose de nouvelles exigences en matière d'environnement et de RSE en globalité, mais aussi à la clientèle dont les attentes évoluent avec la prise de conscience environnementale. La procédure FSC peut être intéressante en « in setting » pour compléter les outils RSE actuellement disponibles.

Au cours de l'avancement du projet, un volet lié à la communication a été intégré à ma mission, pour expliquer en quoi le FSC permet une baisse de l'empreinte environnementale et notamment l'empreinte carbone. Pour cela, l'idée est de vulgariser les indicateurs utilisés dans les procédures FSC pour les adapter en termes de langage au grand public afin de mener une communication externe plus efficace et impactante qu'un outil RSE, avec lequel une campagne de communication abordable pour le grand public est plus compliquée. L'objectif sur le long terme serait d'intégrer la procédure FSC dans les outils RSE afin de la faire apparaître comme un facteur d'amélioration des risques par le poids et la crédibilité de sa certification.

2) Prise de connaissance de l'existant

a) Les documents

Ma mission est d'analyser les outils de reporting RSE existants, et de prendre en exemple quelques outils parmi les plus utilisés et de comparer les indicateurs requis pour leur application. La première étape a donc été de prendre connaissance de nombreux documents du FSC mais aussi d'entreprises partenaires (une marque partenaire de boisson pétillante par exemple) afin de mettre en lumière les objectifs RSE des entreprises pour trouver des solutions potentiellement issues du FSC. Le Guide RSE FSC par exemple, a en partie analysé des outils de reporting RSE, dont j'ai pu prendre connaissance, ainsi que du rapport de stage d'une ancienne stagiaire sur la démarche RSE du FSC. J'ai ensuite parcouru de nombreux documents, notamment de l'ONF (Office Nationale des Forêts), du FRB (Fédération pour la Recherche Biodiversité) et du WWF d'analyses d'outils de mesure d'impact biodiversité. J'ai ensuite pris connaissance des documents liés au projet sur les services écosystémiques du FSC : les guides écrits par le FSC sur la procédure SE (Services écosystémiques) de méthode et d'aide pour les gestionnaires et de communication mais aussi les documents normatifs de référentiels forestiers et les DCSE (Document de Certification des Services Ecosystémiques) des entreprises certifiées par FSC ou en attente de l'audit. Après la prise de connaissance, Magali Rossi, Maya Bentz et moi avons cherché à entrer en contact avec des acteurs ayant une expertise dans le domaine des outils de reporting RSE pour nous aiguiller sur leur fonctionnement, application et pertinence d'utilisation.

b) Les entretiens

Après une première prise de connaissance et de nombreuses lectures sur le sujet, un de mes objectifs a été de rentrer en contact avec des entreprises ou des marques (en contact/partenariat avec le FSC ou pas forcément) afin d'avoir des retours sur les outils RSE utilisés dans leur structure et leur avis à propos de l'efficacité des méthodes employées. Avec l'aide de Magali et d'Aurélien, nous avons fait fonctionner le réseau FSC. Le temps disponible pour passer les entretiens était très court (les congés estivaux de mes collègues représentaient une contrainte importante dans le planning), nous n'avons pu obtenir qu'un seul entretien, le 27 juillet, avec Sylvain Boucherand, particulièrement informé sur ces types d'outil. Il a ainsi pu nous éclairer sur le fonctionnement et leur utilisation, leurs forces mais aussi leurs faiblesses, ce qui nous a permis de prendre du recul et de mieux intégrer le principe. En effet, les outils RSE connus et disponibles à ce jour sont pour la plupart difficiles à appréhender et à mettre en place. Dans le cas d'une entreprise qui ne connaît pas les démarches RSE et qui veut intégrer une procédure, les outils sont difficiles à prendre en main ; ce sont des outils adaptés à des situations précises et donc pas adaptés à toutes entreprises, en particulier pour les entreprises cherchant une approche globale parlante et communicable par la suite. Après cet entretien, nous avons pu focaliser

la suite du projet sur certains outils et envisager leur application de manière concrète selon les exigences des méthodes.

3) Etude de cas d'une marque souhaitant recevoir la certification Services écosystémiques

Les informations de cette partie 3 ne seront pas sourcées par soucis de confidentialité pour la marque de l'étude de cas, le projet étant toujours en concertation. Toutes les informations ont été délivrées par le responsable environnement pour la protection de la Ressource en Eau et relation au Territoire de la marque au cours d'une réunion avec le FSC et le Bureau d'Etude Alcina.

Une marque de boisson pétillante, basée à côté de Nîmes, possède plusieurs hectares de forêts morcelés autour de leur point de captage de l'eau. La marque a fait appel au FSC afin d'envisager la certification de sa forêt par FSC France. En plus de la certification de gestion forestière FSC, la marque souhaite également ajouter la mention Services écosystémiques dans sa certification. Le responsable environnement de la marque nous a reçu le 27 juillet afin de discuter de la certification de sa forêt.

a) Journée de terrain et description du terrain

Nous sommes parties, Magali et moi, le mardi sur le terrain avec le bureau d'étude Alcina afin d'étudier la forêt dans la laquelle la marque capte son eau. La forêt est très morcelée, avec des parcelles séparées et différentes écologiquement parlant ; en effet des coupes rases ont été probablement faites sur certaines parcelles, entraînant des différences notables d'âge et de hauteur des arbres, ainsi que d'intérêt écologique. La forêt est maintenant gérée en ProSilva, c'est-à-dire gérer les forêts sans coupes rases mais avec des fûtées irrégulières (Pro Silva France, 2013).

La forêt repose sur un terrain calcaire. Plusieurs points de captages sont disposés dans la forêt. Leur mise en place impose un débroussaillage aux alentours afin de prévenir les risques incendie, très présents dans le Sud de la France. De même, ces risques obligent des ruptures de la continuité écologique dans la forêt, abritant pourtant une biodiversité importante. En effet, le territoire abrite 120 espèces à protéger, principalement des oiseaux. On retrouve par exemple 2 espèces de pélodytes (amphibiens), le lézard ocellé, la pie-grièche... Le système de captation impose également des mesures de défrichage, notamment au niveau des canalisations qui doivent être sur une aire débroussaillée d'environ 5 à 6 mètres de large sur toute la longueur de leur trajet.

La forêt de la marque n'abrite pas de parcelle à but sylvicole. L'enjeu principal est de conserver la ressource en eau autour des points de captage ; cela implique par exemple la conservation du couvert végétal, l'absence de pesticide etc. La zone compte de nombreuses vignes en fermage en location, mais celle-ci sont cultivées selon une agriculture biologique. La marque va ainsi proposer un plan de gestion entre 2021 et 2031. La forêt ne présente donc pas particulièrement d'amélioration en termes de gestion. Evidemment, cela peut changer si une production de sylviculture est mise en place. L'enjeu secondaire serait le contrôle des bénéfices avec les activités récréatives que l'entreprise souhaite potentiellement installer dans une part de la forêt.

b) Réunion avec le responsable environnement de la marque

Le bureau d'étude Alcina a effectué un premier travail de concertation avec les acteurs et les habitants. Nous avons ensuite rencontré le responsable ingénieur environnement pour la protection de la

Ressource en Eau et relation au Territoire. Nous avons échangé avec lui sur la gestion du terrain de la marque. Depuis 2018, un travail avec la population locale est mené sur le territoire et leur lien à l'hydrologie dans une démarche de concertation. Cette politique d'accompagner la population locale s'applique en particulier pour les communes et collectivités et le secteur du BTP (bassin publics etc).

Un plan d'action a ainsi été mis en place sur 5 ans avec des indicateurs biodiversité. La marque utilise le Global Biodiversity Score comme outil de mesure d'impact biodiversité. Cet outil repose sur la mobilisation des données de l'Exiobase, mondiale qui propose un tableau entrées-sorties (input-output, MR-IOT) et un tableau ressources-emplois (supply-use, MR-SUT) dans une approche globale et étendue sur le plan environnemental grâce à la mobilisation des données environnementales (FRB and OFB, 2021) ou de données internes. Pour mesurer les liens entre activités et pressions, le modèle GLOBIO est utilisé, qui permet de calculer l'impact de pressions environnementales sur la biodiversité dans le passé, le présent et le futur. Il utilise pour cela l'abondance moyenne spécifique (MSA) : cette métrique désigne l'abondance moyenne des espèces en prenant une situation non perturbée comme référence. Cet indicateur se calcule comme la moyenne des ratios d'abondance (tronqués à 1 et exprimés en pourcentage) entre l'état observé et l'état de référence pour les espèces présentes à l'état de référence (FRB and OFB, 2021). Le modèle est détaillé de manière plus approfondie en Annexe 7. Cependant plusieurs soucis se pose dans le cas étudié : le modèle GLOBIO a une résolution de 50km par 50km, ce qui est une résolution trop large pour la forêt morcelée étudiée. De manière plus générale le GBS mesure un impact théorique de chaîne de valeur mais ne prend pas en compte tous les facteurs, notamment le transport, qui pollue le plus dans notre cas. Il peut servir de base de comparaison et de première approche mais ne représente pas un intérêt important. Les retours suite à cette réunion sur l'application d'un cas concret d'outil de mesure d'impact nous a permis de nous rendre compte de la complexité de ces outils et leur spécificité. L'audit pour la certification des services écosystémiques de la marque aura lieu le 12 septembre.

4) Les livrables attendus pour la fin de mission

a) Synthèse des outils de mesure d'impact biodiversité/RSE

Après les retours des entreprises, ma mission a été de rédiger une synthèse des outils de mesure d'impact de la biodiversité les plus utilisés et d'en comprendre le fonctionnement afin de mener à un cas concret, en l'occurrence le cas de la marque.

Par cette synthèse, l'objectif était de comprendre concrètement comment FSC aide les entreprises à répondre à leurs enjeux en termes de SE. Plusieurs problématiques se sont posées :

- ➔ Pourquoi les entreprises ont envie de mesurer cet impact biodiversité ? (Potentiellement le cadre législatif qui va obliger les entreprises à prendre des mesures, données chiffrées etc)
- ➔ Comment mesurer au mieux ces impacts selon le contexte, les activités, et le terrain d'étude ?

Ainsi, j'ai analysé le fonctionnement des principaux outils de mesure d'impact biodiversité. J'ai ensuite rédigé une synthèse qui regroupe les outils de mesure d'impact biodiversité principaux, la provenance des données, leur précision, les méthodes de calculs utilisées, les indicateurs de mesures et de méthodes utilisés, les méthodes de calculs appliquées, les domaines d'applications, les échelles spatiales et temporelles, les forces et faiblesses de chaque méthode etc. Ce document est joint en annexe 7. Une fois cette première synthèse effectuée, j'ai pu me pencher sur la matrice.

b) La matrice

Après avoir fait la synthèse, mon travail a été de sélectionner les principaux indicateurs de méthodes utilisés dans les outils afin de les comparer avec les indicateurs mesurés en forêt par les gestionnaires certifiés. L'objectif est de créer une grille de correspondance avec les critères du FSC et les critères RSE afin d'analyser les potentiels croisements pour déterminer en quoi les procédures du FSC peuvent répondre à ces indicateurs. Cela permet de faire des liens et pouvoir montrer de manière concrète le fonctionnement des indicateurs. Le parallèle ainsi effectué pourra permettre une meilleure compréhension des procédures du secteur forestier, domaine très vaste et non défini qui regroupe des acteurs très différents, aux langages distincts et parfois contradictoires. Cette matrice est en cours d'avancement et ne sera donc pas disponible dans ce rapport. Après un premier retour par rapport aux liens effectués, il s'avère que certains liens sont difficiles à mettre en place, notamment dû à la complexité des outils et les différences d'échelle. Nous avons donc revu sa construction ; elles se constitueront de 2 onglets :

- Un onglet « comment FSC peut s'intégrer dans les procédures RSE » : cette grille se constituera des indicateurs obligatoires à la procédure FSC et des indicateurs de méthode RSE qui permettront de faire une corrélation entre les 2 approches et voir leurs points de convergence et correspondance. D'autres caractéristiques seront également précisées : échelles, objectifs de développement durable correspondant, bénéfices de services écosystémiques correspondant selon la procédure FSC, les outils FSC permettant la mise en place de ces indicateurs, le tout commenté et détaillé.
- Un onglet « valorisation des indicateurs de la procédure FSC dans le cadre d'une campagne de communication » : cet onglet permettra de montrer par une approche différente, à savoir la communication, quels sont les indicateurs valorisables par la procédure FSC et comment les valoriser, notamment par les échelles de temps de résultats des indicateurs.

c) Synthèse globale

Le livrable final de cette deuxième mission de mon stage, à rendre le 26 août, est donc un document de synthèse présentant :

- Le contexte : pourquoi les entreprises s'engagent en matière de biodiversité ? Pourquoi elles cherchent à se justifier en termes d'impact sur la biodiversité ?
 - o Les récentes réglementations environnementales qui vont poser de nouvelles exigences aux entreprises (article 29 loi énergie climat, RE2020 ...)
 - o Les attentes des clients changent, comme vu dans la première mission, la conscience environnementale se développe de plus en plus
- La synthèse des outils de mesure d'impact biodiversité
- L'explication du fonctionnement de la matrice sur la base du guide RSE de FSC
- L'analyse des grandes forces de FSC en termes de biodiversité en lien avec les outils de mesure d'impact de biodiversité
 - o Comment FSC peut s'intégrer dans ces outils ?
 - o Le FSC peut-il être considéré comme un facteur d'amélioration des risques dans une procédure RSE ?
- Le volet communication : en quoi le FSC participe à la baisse des émissions carbone et de l'empreinte environnementale ?
 - o Vulgarisation des indicateurs FSC
- L'étude de cas concret de la marque de boisson pétillante avec l'application du modèle d'outil de mesure d'impact Global Biodiversity Score, si le temps restant avant la fin de mon stage nous le permet.

- Une bibliographie claire

La synthèse, en cours d'avancement, sera rendue comme document de fin de stage et rejoindra la bibliothèque du FSC.

C) Participation à l'association

1) L'assemblée générale du FSC France et révision du référentiel de gestion forestière

Le 22 juin 2021, toute l'équipe du FSC s'est retrouvée à Paris pour l'Assemblée Générale, suivie d'une concertation avec les parties prenantes et les acteurs de gestion forestiers pour la révision partielle du référentiel de gestion. Les objectifs sont les suivants :

- Refléter les évolutions, tant climatiques et sociétales, qui redéfinissent la sylviculture d'aujourd'hui et de demain
- Améliorer le ratio coût-bénéfice de FSC et faciliter l'accès des gestionnaires et propriétaires pour stimuler le développement de surfaces et la mise sur le marché de bois certifiés FSC en France
- Prendre en compte les évolutions du cadre FSC international (FSC France, 2021f)

Cette journée, basée sur la concertation, a été un évènement notable de cette année et a représenté un grand travail pour l'équipe.

a) Assemblée générale 2021

L'assemblée Générale s'est déroulée à la Fabrique événementielle à Paris. Elle rassemblait les membres du conseil d'administration du FSC. Les membres de l'équipe exécutive ont pris la parole pour faire un point sur les projets en cours et futurs de l'organisation, les avancées, des chiffres, et proposer des idées. Ils ont remercié des partenaires, les échanges et questions fusaient. Ma mission a été principalement l'accueil et la gestion des vestiaires pour les invités et l'organisation du buffet avec les traiteurs. Je suis également partie en ville acheter du matériel supplémentaire pour les ateliers de l'après-midi (feutres, papiers, photocopies des planning etc). La journée était organisée minutieusement pour que le midi, un roulement efficace ait lieu entre le départ des invités du matin et l'arrivée des invités de l'après-midi. Le lieu est composé de 2 salles, la salle de réunion en bas et une salle plus petite en haut, où les buffets étaient installés. Malheureusement, les conditions météorologiques étaient désastreuses et en fin de matinée, la pluie a fini par infiltrer le bâtiment, d'abord dans la salle du haut puis dans la salle du bas. Nous avons tant bien que mal éponger l'eau pendant l'orage pendant que la réunion du bas continuait. Peu après, j'ai aperçu les premières fuites d'eau dans la salle inférieure, près du compteur électrique. Malgré mes efforts et l'aide du gérant du buffet pour atteindre la zone inaccessible de la fuite, le compteur électrique a été atteint et une partie du circuit électrique a sauté, plongeant la salle de réunion dans l'obscurité. Le vidéoprojecteur fonctionnant toujours, la réunion a pu continuer et l'organisation de l'après-midi a été adaptée pour la révision du référentiel forestier. Nous avons dû faire preuve d'adaptation et d'efficacité.

b) Révision du référentiel de gestion forestière

Le premier référentiel FSC de gestion forestière responsable adapté à la France métropolitaine est entré en vigueur le 16 mai 2017, ce qui a représenté une étape importante dans le développement des forêts certifiées en France. FSC France a annoncé cette année la révision de son référentiel de gestion forestière pour la France métropolitaine, afin de répondre à de nouveaux enjeux environnementaux :

impact du changement climatique ; amélioration de l'encadrement des pratiques de gestion intensive ; accessibilité à la certification des petites forêts (FSC France, 2021g).

En avril, le FSC a envoyé des invitations à différents acteurs afin de créer un groupe de travail. La réunion de concertation nationale s'est déroulée en juin pour affiner les concertations régionales et mettre en lumière les divergences entre territoires. Les invitations au groupe de travail (GT) se sont fermées fin juin et le groupe de travail a été présenté le 22 juin après-midi à l'occasion des ateliers de travail pour la révision du référentiel. Ces ateliers ont permis de mener des débats et lancer les premières orientations pour le travail et ainsi donner matière à débat pour les prises de décisions futures du groupe de travail.

L'association a donc engagé des activités de concertation avec les parties prenantes de la forêt et de la filière et synthétisé des connaissances scientifiques selon les thématiques suivantes :

- Adaptation des sylvicultures : Comment mieux prendre en compte les impacts des changements climatiques sur les peuplements et sur la conservation de la biodiversité dans le cadre des règles FSC en France ?
- Amélioration des indicateurs encadrant les pratiques de gestion « intensives » (coupes rases, limitation de l'usage des pesticides, protection des sols, extraction des rémanents) : Ces sujets sont de plus en plus sensibles dans la société, et certains sont également des enjeux croissants pour les forestiers. Il est pertinent de renforcer et/ou clarifier leur prise en compte.
- Accessibilité à la certification FSC : Quelles adaptations du référentiel et quels mécanismes de mise en œuvre peuvent être proposés pour améliorer le ratio coûts-bénéfices de la certification FSC et faciliter l'accès des propriétaires de petites forêts à la certification ?

La conclusion de ce travail permet la co-construction d'une proposition d'indicateurs qui viendront remplacer ou modifier une partie des indicateurs existants du référentiel.



Figure 6 : Photo d'un atelier ouvert pendant la révision du référentiel de gestion forestière. Crédit : FSC France. Photo disponible sur <https://fr.fsc.org/fr-fr>

2) Réunion d'équipe

L'équipe de FSC France est relativement éclatée sur le territoire français ; Aurélien Sautière et moi étions basés à Tours, Catherine Hamon, François Gambier et Guillaume Dahringer à Vannes où un bureau est basé, Maya Bentz, Mathilde et Abel à Paris et Magali près de Marseille. Tous les jeudis matin, une vision conférence « météo » avait lieu avec l'ensemble de l'équipe, où chacun prenait la parole pour donner son ressenti actuel sur son travail, parler de ses difficultés, interagir avec les collègues. Cette réunion hebdomadaire permet de faire un point global avec toute l'équipe, de se voir

et discuter un peu afin de démarrer sa journée dans la bonne humeur, à l'image de l'ambiance FSC. Du 27 au 29 juin s'est déroulée la Réunion d'équipe, dans les bureaux à Vannes. Toute l'équipe d'FSC s'y est retrouvée pour faire un point global des projets, visiter les locaux pour les personnes qui ne les avaient pas encore vus, et passer du temps ensemble. Ainsi, dans une dynamique de cohésion d'équipe nous avons passé la journée du mardi ensemble, sans travailler. Nous avons visité le cairn de Gavrinis sur l'île du même nom, à Larmor Baden et nous sommes promenés en forêt, nous avons discuté des arbres, pris quelques photos jusqu'à la plage.



Figure 7 : Photo de l'équipe FSC pendant la réunion d'équipe. Crédit : Magali Rossi. Photo disponible sur <https://fr.fsc.org/fr-fr/fsc-france/equipe-executive>

III) Retour d'expérience analytique

A) Les missions à effectuer

1) L'organisation globale du stage

a) L'organisation de la double tâche

Mon stage a ainsi été découpé en 2 missions principales. La double mission qui m'a été confiée (travail avec les collectivités et travail sur la procédure Services écosystémiques) m'a permis de diversifier mes tâches et d'explorer différentes branches et axes de travail au sein du FSC. La transition entre les 2 missions n'a pas été aussi claire que prévue : après la réunion de changement officiel de mission, qui avait été prévu à l'avance, j'ai dû retravailler sur la base de données pour les collectivités car la mission prenait plus de temps que le temps prévu initialement. Pareillement, les derniers jours de mon stage, je vais devoir retravailler sur cette mission, après modifications et remarques des partenaires.

De manière générale sur le stage, les délais se sont vite enchaînés, ce qui a amené souvent à une révision du planning. Le rendu de rapport de stage s'effectuant 15 jours avant la fin de mon stage a également eu un impact stressant sur mon travail car la plupart des livrables n'étaient pas finis à mi-août, ce qui est relativement frustrant. De plus, le stage s'effectuant sur la période estivale, mes collègues et tuteurs/tutrices sont partis en congés environ 3 semaines avant le rendu de mon rapport de stage, ce qui m'a obligé à me débrouiller par moi-même pour récolter toutes les infos et fait perdre

du temps précieux. De même la réorientation régulière du projet a impliqué de nombreuses modifications dans mon retour écrit, conséquence inéluctable d'un projet mené en concertation.

Les missions qui m'ont été attribuées sont intrigantes, notamment car elles aspirent toutes les deux à une suite sur le long terme. Même si je ne participerai pas à la suite de ces projets, je participerai au webinaire, fin de la première phase du projet sur les achats responsables forestiers. Pour les services écosystémiques, j'espère voir cette nouvelle certification de plus en plus, et sur la marque étudiée bientôt. Peut-être le FSC sera intégrer dans les démarches RSE des entreprises dans une durée indéterminée. Le fait que ces missions que j'ai menées ne soit que part du début d'un projet sur le long terme procure beaucoup de satisfaction et de sentiment d'utilité au projet. Si ces projets n'aboutissent pas, cela reste un résultat et des conclusions seront à tirer tout de même.

b) Implication dans la vie associative

L'équipe du FSC m'a tout de suite impliquée dans les événements, comme l'Assemblée Générale, la réunion d'équipe ou la révision du référentiel de gestion forestière. J'ai ainsi effectué de nombreux déplacements au même titre que les autres membres de l'équipe, ce qui m'a permis de découvrir et d'apprendre beaucoup de chose, autant sur le plan organisationnel que sur le fonctionnement global du FSC. Je me suis parfois sentie perdue, à l'AG par exemple ; mon travail n'étant pas lié à l'organisation de cet événement, et mes connaissances sur le fonctionnement de l'association étaient encore très restreintes. Je n'ai pas eu beaucoup d'informations avant la journée, ce qui m'a limitée dans ma prise d'initiatives. Je me suis sentie parfois indécise et peu utile, car j'étais considérée comme membres du FSC et donc impliquée dans l'organisation de la journée, mais je n'avais que très peu de réponses à donner. Je retiendrai si une situation similaire se représente de prendre l'initiative de m'informer par moi-même avant pour me sentir plus actrice dans l'évènement. Cependant, cette expérience a été particulièrement enrichissante et impressionnante ; à peine arrivée dans cette association, je côtoyais les plus grands partenaires, les membres du Groupe de Travail, décisionnaires dans la révision du référentiel de gestion forestière etc. Tous ces gens particulièrement informés, cultivés et « haut placés » m'ont fait me sentir particulièrement jeune et inexpérimentée, bien qu'ils ne m'aient à aucun moment considéré de manière condescendante. J'ai tout de même très apprécié les recevoir, les orienter au cours de la journée et les écouter intervenir et débattre l'après-midi pendant les ateliers. Tout ça était très enrichissant, particulièrement impressionnant et nouveau pour moi. J'ai appris beaucoup de ces discussions.

De manière générale, l'équipe m'a tout de suite impliquée et tous les membres ont été respectueux et disponibles pour m'aider, ce qui était très rassurant. Personne dans le FSC n'a fait preuve de condescendance, liée à mon statut de stagiaire ou non. Je suis membre FSC au même titre d'eux, j'ai effectué les déplacements et été logée et nourrie aux frais de FSC.

2) Travail sur les achats publics responsables dans les collectivités territoriales

a) Le travail de concertation autour du fascicule informatif

Le travail sur les collectivités territoriales, et particulièrement la rédaction du fascicule, a été très intéressant par sa construction : l'ensemble du projet a été mené en concertation avec les différents acteurs et les retours progressifs du mon directeur. Le point négatif est le nombre conséquent de changement pour moi qui devait m'adapter, compléter, modifier etc. Cette méthode de travail n'est pas forcément la plus efficace et la plus rapide mais la plus unanime et permettait à tous les acteurs d'être au courant et d'accord avec l'avancement. Elle reste cependant frustrante pour moi, devant toujours retravailler le fascicule selon les changements d'avis de tous les acteurs. Actuellement, les acteurs du projet donnent leur retour, après ma première rédaction et le retravail par Aurélien Sautière

selon les codes FSC, qui me dépassent encore parfois. Le système de source a également été écarté pour le moment du document et est en concertation pour le moment. La bibliographie est trop conséquente par rapport au format fascicule attendu. En voyant l'état récent du fascicule, je crains que mon travail sur les sources ne soit déstructuré et retracer chaque source à partir du remodelage de mes collègues va me faire perdre un temps conséquent, ce qui est dommage au vu de la rigueur avec laquelle j'avais sourcé le document et mené la politique de liens.

Le fascicule que je devais rendre se devait d'être percutant pour avoir un impact efficace sur le lecteur. Cependant, cet aspect communication me faisait un peu défaut, sans oublier le fait que je maîtrisais encore très mal le langage et la dynamique FSC au début de mon stage. Je me suis donc plutôt focalisée sur le fond et les chiffres et données que sur la forme, que j'ai laissé modifier par mon directeur et les acteurs du projet. Mon rendu est finalement plus proche d'une synthèse scientifique qu'un fascicule de communication. Il était difficile de mêler la quantité d'information demandée par mon tuteur et la concision nécessaire au format. Mon travail a donc plutôt servi de base informative sourcée avec un politique de lien nécessitant un retravail derrière, d'où les fortes modifications évoquées plus précédemment. Néanmoins, mon approche plus ingénieur de ce projet m'a permis de proposer un aspect légèrement différent avec par exemple le système de source avec Zotero qui a beaucoup plu à mon tuteur. J'ai aussi abordé l'aspect positif des forêts pour l'aménagement du territoire, domaine qui touche particulièrement les collectivités. Mon directeur a apprécié cette ouverture et a voulu ajouter une partie dédiée dans le fascicule. Finalement, après concertation avec les partenaires et au vu du nombre conséquent d'informations à intégrer dans le document, nous avons écarté la branche aménagement du fascicule qui sera probablement traité ultérieurement, dans un autre projet. Il y a quelques jours, nous avons eu un retour sur le fascicule d'un membre du WWF qui nous a fait un retour incendiaire avec des propos très durs sur les formulations de mon directeur et a remis en question mes chiffres et informations. Ce retour m'a déstabilisée car j'ai trouvé le ton des commentaires presque agressif et assez décourageant pour reprendre le travail par la suite, surtout que je ne les trouve pas particulièrement fondés. La concertation jusqu'ici était calme et les commentaires plutôt épars et sur base de proposition et ce dernier retour reçu a eu un impact assez lourd. Je devrai en discuter avec mon directeur jeudi 19 août.

b) La construction de la base de données

En ce qui concerne la base de données, c'est un travail particulièrement long et fastidieux : les contacts que je recherchais étaient pour la plupart renommés et donc difficiles à atteindre juste par des recherches internet. Cela était d'autant plus difficile pour les élus régionaux, dont le conseil a changé en fin juin et donc n'était pas forcément à jour en ligne selon les régions. Le temps nécessaire à ce travail a été sous-estimé et nous avons donc dû décaler certaines échéances. Une autre solution possible était l'achat de bases de données déjà faites, mais plutôt en dernier recours. Je pouvais en suggérer à mon tuteur si je trouvais des propositions intéressantes. N'ayant pas forcément les connaissances ou les informations pour déduire qu'une base de données allait être utile pour nous je n'ai pas pris la responsabilité de demander d'en acheter une et j'ai préféré essayer de la monter par moi-même, ce qui était ce qu'on attendait de moi à ce moment.

3) Travail sur la procédure des Services Ecosystémiques

a) L'avancement et l'adaptation du projet

L'avancement du travail jusqu'ici nous a permis de nous rendre compte de la complexité du parallèle entre procédures RSE et procédures FSC ; en effet, les outils RSE sont pour la plupart flous et très peu parlant. Leurs conditions d'applications sont parfois peu claires et, comme Sylvain Boucherand nous a

expliqué, la plupart des entreprises qui veulent s'engager dans une démarche RSE attendent qu'un outil simple d'utilisation et plus universel voit le jour. Malgré cette difficulté, la situation donne au FSC une certaine plus value par rapport aux outils RSE par la clarté et la précision de ses procédures mais surtout par la facilité de communication externe par suite des procédures. Ainsi le projet a subi plusieurs modifications au fur et à mesure et mes missions ont dû se moderniser plusieurs fois, ce qui m'a permis de travailler encore plus ma capacité d'adaptation et ma prise d'initiative. J'ai su rebondir rapidement lors des changements de programme ou la modification de mon travail suite aux conclusions menées avec mes collègues. Encore une fois, la mission a été coconstruite et concertée, ce qui m'a permis de me sentir relativement à l'aise dans l'échange et pour le travail que je présentais. J'ai pu faire part de mes difficultés assez facilement et la communication interne a été un élément indispensable de mon travail, ce qui m'a d'ailleurs freiné et manqué pendant la période des congés estivaux de mes collègues où j'ai dû me débrouiller par moi-même. Ce travail s'est montré particulièrement intéressant par sa dimension transversale ; l'objectif de trouver des liens entre des procédures distinctes m'a poussée à effectuer un travail de profondeur, dans la compréhension et la maîtrise de ces outils plutôt qu'un travail de surface. La synthèse s'est d'ailleurs effectuée en 2 temps : d'abord une première analyse globale des outils, que j'ai présenté à Magali avant son départ en vacances. Seulement, ce premier rendu, bien que synthétique et relativement clair, ne me permettait pas en termes de compréhension et de connaissance de continuer le projet et d'engager la matrice. J'ai donc décidé d'approfondir cette synthèse dans le détail et sur un plus grand panel d'outils différents afin d'avoir un bagage de connaissances assez conséquent pour mener la suite de ma mission plus sereinement. Ainsi, ma compréhension est maintenant plus rapide et mon échange avec mes collègues plus pertinent. La dernière semaine de mon stage sera intense avec la finalisation des deux projets conjoints mais j'aurais normalement assez de bases pour le mener à bien.

b) Le terrain en forêt pour l'étude de cas

Le terrain en forêt m'a permis de voir une face différente des missions du FSC, et plus particulièrement le travail de Magali Rossi, chargée de mission forêt et services écosystémiques. L'étude terrain oblige une certaine mobilisation de ressources biologiques et écologiques, dimension qui me plaît particulièrement. Faire du terrain régulièrement permet d'entretenir ces connaissances naturalistes et permet une analyse personnelle du milieu. Nous sommes allées en forêts avec un représentant du Bureau d'étude Alcina et sa stagiaire, tous les deux très informés sur la forêt et sur le fonctionnement global des forêts. Ils ont ainsi pu nous présenter différents endroits remarquables de la forêt et nous la présenter dans sa globalité, ce qui m'a entraîné à observer ce milieu avec un œil différent, d'observer certains détails que je ne considérais pas forcément avant. J'ai également appris à prendre en compte divers endroits d'une forêt, comme la ripisylve et à estimer son état global à vue d'œil. Cette expertise acquise par ma référente le référent d'Alcina est impressionnante et démontre une expérience conséquente dans ce milieu. Le fait d'observer la forêt en réalité permet de se rendre compte de beaucoup de facteurs : la taille (liée à notre échelle), l'espace, la densité, le bruit de la faune, les ruissellements etc, ce qui permet d'appréhender très différemment l'espace, dans sa globalité en tant qu'entité et non sur une liste de caractéristiques. Faire du terrain régulièrement doit permettre aux chargés de mission d'avoir des éléments de comparaison notables et de savoir repérer facilement les éléments écologiquement intéressants. Dans notre cas, nous avons principalement comparé l'âge des arbres, par leur taille, la densité des forêts et la ripisylve ce qui m'a apporté des visuels concrets sur des situations descriptives que je n'avais rencontrées ici que dans les documents de gestion du FSC.

B) Les conditions de travail

1) La quantité de travail

Les deux missions menées m'ont plu. Cependant, elles auraient mérité peut-être d'être traitées par 2 personnes différentes et/ou avec plus de temps, en particulier le travail sur les services

écosystémiques qui, selon ma référente pour cette mission, aurait pu être l'objet d'un stage de six mois à part entière. Beaucoup de choses sont à faire, et beaucoup de changement de programme liés aux adaptations (acteurs, échéances, retours etc) qui ne me permettent pas de me sentir toujours pleinement au clair avec ce que j'effectue au cours de mon stage. Cela est principalement lié au contexte des missions et le temps, élément précieux et rare dans l'association et non à l'équipe.

Un gros travail a été l'arrivée et l'adaptation au monde du FSC ; bien que connaissant l'association, je n'en connaissais que peu du fonctionnement interne et de l'organisation globale. J'ai donc eu un gros travail (qui est encore d'actualité) de recherche, de lectures et de questionnement pour appréhender le langage FSC et le fonctionnement unique de cet organisme, lui-même dans un secteur difficilement définissable. Finalement, au bout de 2 mois et demi de stage, je commence à me sentir plus à l'aise avec le vocabulaire et le monde du FSC. Je comprends mieux et plus vite, ce qui me rend plus efficace dans mon travail et me motive naturellement. Il est dommage donc que le temps nécessaire pour me sentir vraiment à l'aise avec mon travail soit presque équivalent à la durée de mon stage, mais cela dit, je partirai de l'organisme avec l'impression d'avoir appris conséquemment et d'avoir bien appréhendé le monde complexe du FSC, et qui sait, peut-être j'y retournerai.

2) Le télétravail

J'ai passé la majorité de mon stage en télétravail à Tours. Aurélien Sautière, mon tuteur et directeur du FSC s'y trouvait également, ce qui nous a permis de nous retrouver régulièrement (1 à 2 fois par semaine) pendant ma première mission. Cela m'a permis d'être orientée dans mon travail régulièrement et ainsi d'être plus cadrée et efficace. Mon travail s'est coconstruit avec lui, en fonction de mon avancement, des retours des acteurs du projet et des données disponibles. Cela a amené à de nombreuses révisions du plan et du fascicule mais a permis de mener le projet sûrement et selon les préférences d'Aurélien.

Dans la 2^{ème} partie du stage, j'ai effectué 2 déplacements :

- Le 5 et 6 juillet : la mise en place de la deuxième mission, le travail sur la procédure des services écosystémiques où je me suis rendue à Paris pour travailler en présentiel avec mes référents de projet, Magali Rossi et Maya Bentz.
- Le 27 juillet : la mise en place de l'étude de cas pour la boisson pétillante près de Nîmes

Pendant le mois de juillet, j'ai été suivie par mes deux référentes à distance à hauteur d'environ une réunion par semaine. A partir de la troisième semaine de juillet, les collègues ont commencé à prendre leurs congés estivaux. Ainsi je me suis retrouvée une semaine en quasi-autonomie totale et deux semaines en autonomie totale. Cette période, bien qu'agréable en termes d'organisation pour moi car totalement libre, m'a permis de me rendre compte de ma difficulté à gérer le télétravail. En effet, mon caractère fait que j'éprouve le besoin de bouger quotidiennement et de travailler sur des choses concrètes. Je me suis retrouvée pendant cette période seule devant la complexité et l'abstrait des outils RSE, en télétravail total, ce que j'ai assez mal vécu. La motivation est beaucoup plus dure à garder et l'intérêt pour le sujet de mon travail a baissé, ce que je trouve particulièrement dommage. Les conditions de travail ont un lourd impact sur ma capacité de travail et le format télétravail lasse mon intérêt. Heureusement, j'ai pu rejoindre de la famille pour avoir de la compagnie au quotidien et ne pas passer mes deux semaines quasiment seule à Tours devant mon écran. Quand mes référentes sont revenues de vacances et ont fait le point avec moi, la motivation s'est tout de suite fait ressentir, je me sentais de nouveau d'aplomb et déterminée à travailler même si les missions, toujours en concertation, obligent un rythme saccadé et beaucoup de retours sur le projet.

C) Autoévaluation et projection dans un métier

1) Les valeurs et l'abnégation du monde associatif

Le FSC est une association dont les valeurs me correspondent. Il a un réel impact par sa certification et une dynamique de concertation et de modernité qui m'a particulièrement touchée. La mission de Magali est celle qui se rapproche le plus de ce qui me plairait, par ses connaissances naturalistes, le terrain et la rencontre avec les acteurs, et ses déplacements et voyages. Cela dit, le monde de l'associatif est un monde particulier et acharné ; mes collègues travaillent beaucoup et de manière efficace, ce qui m'a impressionnée. Ils paraissent parfois surmenés. Ce milieu peut me correspondre car les valeurs défendues me plaisent, l'équipe a une dynamique de communication et de concertation, le tout dans une ambiance bienveillante et amicale, ce qui représente un atout indéniable voire une caractéristique obligatoire selon moi dans mon futur métier. Cela dit, je ne pourrai pas télétravailler autant sur le long terme. La coupure virtuelle est trop lourde pour moi, travailler dans les bureaux à Vannes serait bien plus dynamisant. Le monde associatif m'a toujours plu, déjà à Polytech où je me suis beaucoup investie et y travailler serait une perspective d'avenir intéressante. Pour le moment j'estime ne pas avoir découvert assez de domaines pour pouvoir me projeter clairement dans ma vie professionnelle et je ressens le besoin d'effectuer d'autres stages pour avoir des éléments de comparaison concrets.

2) Les compétences acquises

J'ai appris énormément au cours de ce stage, particulièrement dans le secteur forestier et son fonctionnement. J'ai pu globalement comprendre le fonctionnement du FSC, ses démarches, les certifications et labels, le rôle de chacun etc. Avec ma mission sur les collectivités territoriales, j'ai pu aborder des notions nouvelles, sur les marchés publics, la législation et me pencher sur l'organisation des collectivités territoriales. J'ai abordé une approche différente de format avec le fascicule et l'aspect communication et la création de la base de données. J'ai découvert beaucoup d'organismes, de réseaux dont j'ignorais l'existence et ai pris conscience de l'importance de trouver les bons acteurs pour un projet. J'ai également étudié la RSE, pourquoi et comment est-elle appliquée et par la même occasion appréhender le fonctionnement des entreprises. Etudier en détail les outils de mesure d'impact biodiversité et les outils RSE a ajouté une dimension scientifique et m'a permis d'être plus à l'aise pour manier les indicateurs et les données, le tout dans le domaine de la biodiversité qui me touche particulièrement. Le FSC a agrandi ma culture dans plusieurs domaines et m'a donné de nouvelles clés de compréhension qui pourrait certainement me servir à l'avenir, quelque soit mon orientation professionnelle.

Par rapport à ce que j'ai apporté à l'organisme, cela a été principalement un soutien dans le travail, une approche plus ingénieur dans l'environnement et une certaine rigueur scientifique. Je partirai de ce stage avec l'idée que je dois être curieuse et ne pas craindre de poser des questions. Je dois également travailler mon organisation, parfois approximative et moins me disperser dans mon travail et réussir à me focaliser sur une tâche à la fois pour gagner du temps. J'ai également parfois manqué de rigueur, je suis « tête en l'air » et il m'est arrivé d'oublier certaines choses et de rater une visioconférence avec l'équipe. Je prends bonne note de mes faiblesses au cours de ce stage et je vais veiller à travailler sur moi-même.

Je n'ai pas encore assez de recul sur mon stage pour donner un retour analytique complet, des événements sont encore à venir qui pourraient changer mes dires, mais à ce jour, j'ai retracé du mieux possible mes ressentis et mes conclusions jusqu'ici.

Conclusion

Deux missions très différentes m'ont été proposées pour ce stage, qui m'ont ouverte chacune à de nouvelles connaissances, approches et méthode propres, le tout dans une dynamique de co-construction et de concertation dans les projets. Ma première mission porte sur la sensibilisation des collectivités territoriales autour de la question des achats responsables de produits bois et dérivés, un projet mené en concertation dans une démarche basée sur une communication impactante. La seconde mission pose une problématique très différente : l'idée et de déterminer en quoi et comment les procédures du FSC peuvent être intégrées dans les outils de mesure d'impact biodiversité et RSE. Ce stage au sein du FSC me permet de découvrir un monde bien particulier et unique. Je travaille dans une ambiance d'équipe saine et bienveillante et je souhaite retrouver une ambiance similaire à l'avenir en présentiel cependant. J'ai pu m'exprimer et communiquer sur mes difficultés sans craintes et mes référents se sont toujours montrés arrangeants et conciliants. Pour le moment, il est difficile d'avoir un recul exploitable sur ce stage étant donné que je suis toujours en train d'y travailler et que les missions ne sont pas terminées. Cela dit j'ai tout de même le recul de me rendre compte que travailler pour le FSC est une opportunité pour moi qui m'a permis de découvrir et apprendre énormément.

IV) Bibliographie

- Batiweb, 2021. 74% des Français estiment que le bois est trop peu présent dans les constructions [WWW Document]. Batiweb. URL <https://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/www.batiweb.com> (accessed 6.25.21).
- Certification FSC, 2021. Types de certificats [WWW Document]. Forest Stewardship Council. URL <https://fr.fsc.org/fr-fr/tracabilite/types-de-certificats> (accessed 8.16.21).
- Chicleros, 2020. Chicleros - 100% Natural Chewing Gum - No Plastics, No Artificials, Naturally Perfect [WWW Document]. Chicleros. URL <https://chicleros.com/> (accessed 8.4.21).
- FRB, OFB, 2021. Indicateurs et outils de mesure : Évaluer l'impact des activités humaines sur la biodiversité ?
- FSC, 2021a. Home Page | Forest Stewardship Council [WWW Document]. URL <https://fsc.org/en> (accessed 8.4.21).
- FSC, 2021b. 25 years of FSC [WWW Document]. Forest Stewardship Council. URL <https://fsc.org/en/about-us/25-years-of-fsc> (accessed 8.4.21).
- FSC France, 2021a. Homepage France | Forest Stewardship Council [WWW Document]. URL <https://fr.fsc.org/fr> (accessed 7.22.21).
- FSC France, 2021b. Construction et rénovation [WWW Document]. Forest Stewardship Council. URL <https://fr.fsc.org/fr-fr/les-produits-finis-certifiables/construction-et-renovation> (accessed 8.18.21).
- FSC France, 2021c. Les principes et critères FSC [WWW Document]. Forest Stewardship Council. URL <https://fr.fsc.org/fr-fr/notre-systeme/les-principes-et-criteres-fsc> (accessed 8.18.21).
- FSC France, 2021d. Equipe exécutive | Forest Stewardship Council [WWW Document]. URL <https://fr.fsc.org/fr-fr/fsc-france/equipe-executive> (accessed 8.4.21).
- FSC France, 2021e. Save the date : inscrivez-vous à notre webinaire spécial collectivités locales [WWW Document]. Forest Stewardship Council. URL <https://fr.fsc.org/fr-fr/newsfeed/save-the-date-inscrivez-vous-a-notre-webinaire-special-collectivites-locales> (accessed 8.18.21).
- FSC France, 2021f. Révision du référentiel [WWW Document]. Forest Stewardship Council. URL <https://fr.fsc.org/fr-fr/gestion-responsable/revision-du-referentiel> (accessed 8.12.21).
- FSC France, 2021g. Lancement de la révision du référentiel de gestion forestière responsable FSC® pour la France métropolitaine.
- FSC France, 2021h. Présentation de la stratégie 2021-2026 de l'association FSC® France.

- FSC International, 2021. Procédure pour les Services Ecosystémiques : Démonstration des bénéfices et outils de marché.
- FSC, WWF, 2014. Guide pratique : Concevoir et mettre en oeuvre une politique d'achat bois responsable.
- Giada Connestari - ONF, 2019. Les forêts publiques, des écosystèmes précieux à préserver [WWW Document]. Office national des forêts. URL <https://www.onf.fr/onf/communes-et-collectivites/+24::les-forets-publiques-des-ecosystemes-precieux-preserver.html> (accessed 6.9.21).
- Guide complet FSC France, 2020. VALORISER LES SERVICES RENDUS PAR LES FORÊTS À LA SOCIÉTÉ - guide complet FSC.
- ISO, 2010. ISO - ISO 26000 — Responsabilité sociétale [WWW Document]. ISO. URL <https://www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html> (accessed 8.17.21).
- Ministère de la transition écologique, 2020a. RE2020 : Une nouvelle étape vers une future réglementation environnementale des bâtiments neufs plus ambitieuse contre le changement climatique [WWW Document]. Ministère de la Transition écologique. URL <https://www.ecologie.gouv.fr/re2020-nouvelle-etape-vers-future-reglementation-environnementale-des-batiments-neufs-plus> (accessed 6.10.21).
- Ministère de la transition écologique, 2020b. Réglementation environnementale RE2020 [WWW Document]. Ministère de la Transition écologique. URL <https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale-re2020> (accessed 8.15.21).
- Ministère de l'économie, des finances et de la relance, 2020. Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ? [WWW Document]. URL <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/responsabilite-societale-entreprises-rse> (accessed 8.15.21).
- Petit-Berghem, Y., Servain, S., 2020. Forêt, territoire et paysage en action. Positionnement, actualités et perspectives – Introduction au numéro thématique. Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace.
- Pro Silva France, 2013. Pro Silva France [WWW Document]. Pro Silva France. URL <https://prosilva.fr/> (accessed 8.17.21).
- Référentiel FSC France, 2017. RÉFÉRENTIEL FSC® POUR LA GESTION RESPONSABLE DES FORÊTS FRANÇAISES.
- Rossi, M., 2021a. Comment traduire le langage « forestier » en langage « RSE » ?
- Rossi, M., 2021b. Aide-pratique pour les porteurs de projets.
- Sautière, A., 2021. Achats publics responsables de produits forestiers.
- Vie Publique, 2020. Qu'est-ce que l'Agenda 21 ? [WWW Document]. Vie publique.fr. URL <https://www.vie-publique.fr/fiches/274842-quest-ce-que-lagenda-21> (accessed 8.4.21).
- Wikipédia, 2019. Chiclé. Wikipédia.
- WWF, 2021. Forêts : protéger le poumon vert de la planète [WWW Document]. WWF France. URL <https://www.wwf.fr/champs-daction/foret> (accessed 6.10.21).

V) Annexes - Livrables

Annexe 1 : Détails des principes et critères du FSC international

Principe 1 : Respect des lois

La gestion forestière doit se conformer à toutes les lois en vigueur ainsi qu'à tous les traités internationaux dont ce pays est signataire.

Principe 2 : Droits des travailleurs et conditions de travail

L'organisation certifiée doit respecter les conventions fondamentales de l'[Organisation Internationale du Travail](#) (OIT) et préserver ou accroître le bien-être social et économique des travailleurs.

Principe 3 : Droit des peuples autochtones

L'organisation certifiée doit soutenir les droits des peuples autochtones tels qu'ils sont définis dans la [Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones \(2007\)](#) et dans la [convention n°169 de l'OIT](#) (1989).

Principe 4 : Relations avec les communautés

Les opérations de gestion forestière doivent maintenir ou améliorer le bien-être social et économique, à long terme des communautés locales.

Principe 5 : Bénéfices générés par la forêt

Les opérations de gestion forestière doivent encourager l'utilisation efficace des multiples produits et services de la forêt pour en garantir la viabilité économique ainsi qu'une large variété de services environnementaux et sociaux.

Principe 6 : Valeurs et impacts environnementaux

La gestion forestière doit maintenir la diversité biologique et les valeurs et services écosystémiques qui y sont associés (ressources hydriques, sols, paysage, espèces et habitats patrimoniaux, etc.)

Principe 7 : Planification de la gestion

Un document de gestion doit être rédigé, appliqué et mis à jour. Les objectifs à long terme de la gestion et les moyens d'y parvenir doivent être clairement indiqués. L'élaboration et les révisions de ce document de gestion se font en concertation avec les parties prenantes.

Principe 8 : Suivi et évaluation

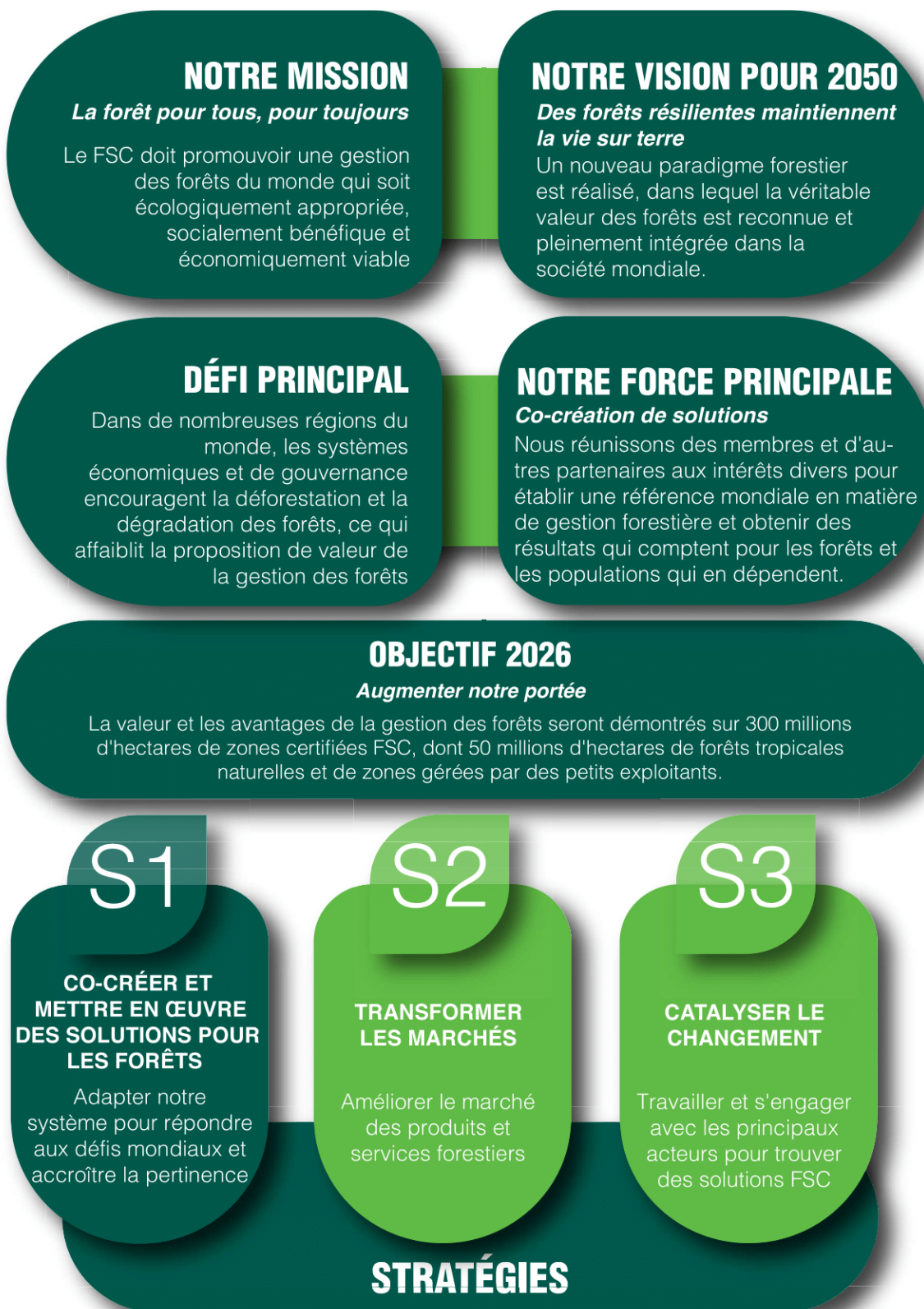
Un suivi est conduit pour évaluer les pratiques de gestion : qualité et quantité des produits forestiers, maintien des valeurs de conservation (environnementale ou socio-culturelles).

Principe 9 : Hautes Valeurs de Conservation

L'organisation certifiée doit identifier, évaluer, préserver et suivre les Hautes Valeurs de Conservation (HVC) présentes dans son unité de gestion. Ces HVC peuvent concerner des espèces ou habitats patrimoniaux, des services écosystémiques critiques, des sites culturels, etc. Pour plus d'informations sur les HVC, consultez notre page dédiée.

Principe 10 : Mise en œuvre des activités de gestion

Les valeurs environnementales et sociales de la forêt sont protégées lors des prélèvements de bois ou d'autres produits forestiers, des travaux (plantations, lutte contre les espèces envahissantes, création de routes, etc.) ou de l'utilisation d'intrants (engrais, pesticides réglementés). L'organisation certifiée n'utilise par ailleurs aucun OGM (FSC France, 2021c).

Annexe 2 : détail de la stratégie de FSC International

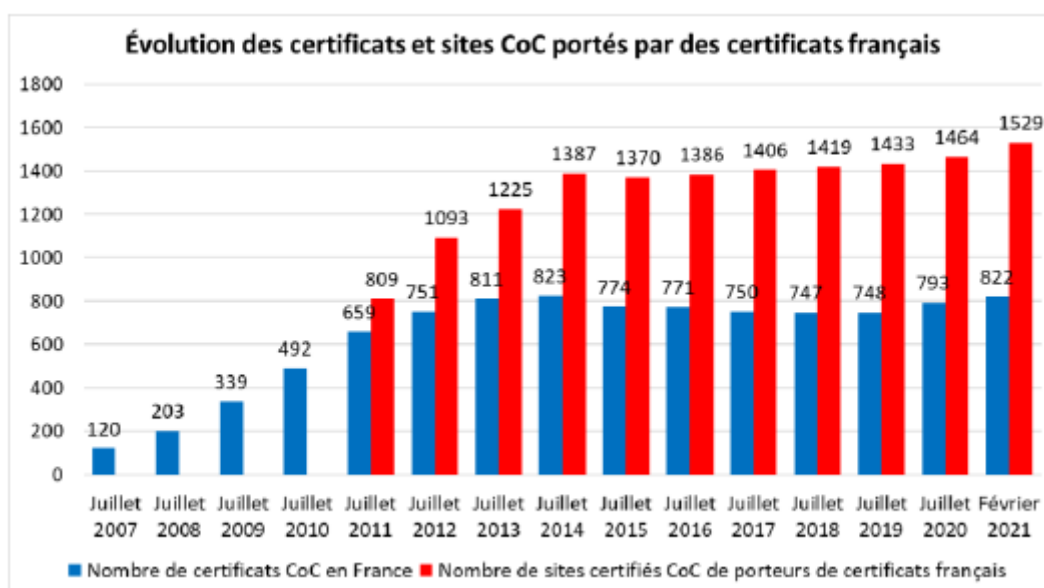


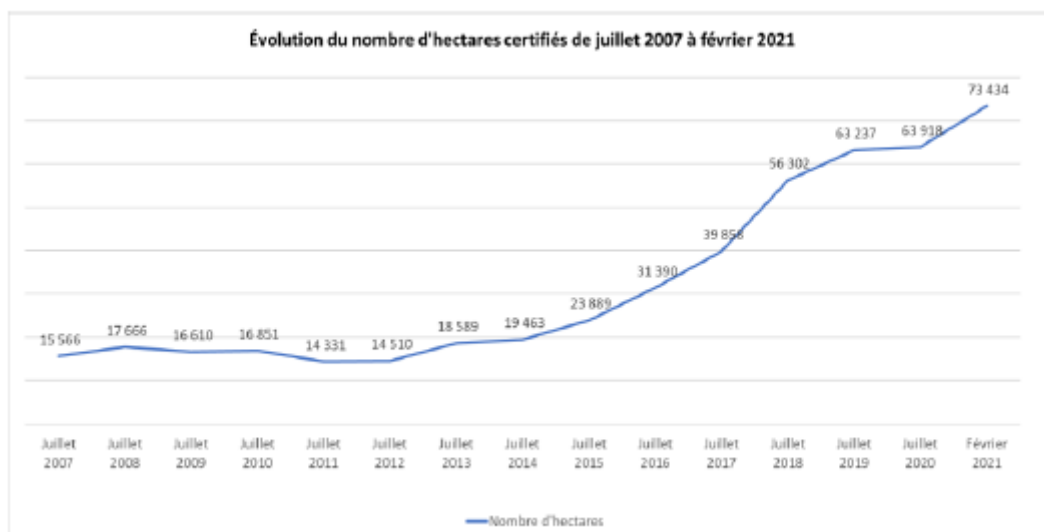
Annexe 3 : les objectifs de la stratégie nationale 2021-2026 et évolution des principaux indicateurs utilisés pour son suivi

Les objectifs pour développer la certification FSC des forêts et filières françaises :

- Adapter les référentiels aux enjeux et aux forêts françaises
 - Réviser le référentiel métropolitain en 2022 pour prendre en compte les enjeux forestiers émergents.
 - Adapter les référentiels dans les territoires d'Outremer.
 - Analyser les effets de la mise en œuvre du référentiel sur les enjeux clés.
- Développer les surfaces certifiées FSC dans les forêts françaises
 - Faciliter la compréhension et la mise en œuvre de la certification FSC par les forestiers.
 - Appuyer les organismes certificateurs pour améliorer les audits.
 - Renforcer les relations avec les gestionnaires forestiers et les parties prenantes de la forêt pour mieux faire connaître la certification FSC, son fonctionnement et ses bénéfices.
 - Accompagner le déploiement d'outils incitatifs au développement des surfaces certifiées, notamment françaises (services écosystémiques, HVC).
- Augmenter le nombre d'entreprises certifiées FSC
 - Faciliter la compréhension et la mise en œuvre de la certification de la chaîne de contrôle.
 - Développer les relations avec les industriels au niveau régional et valoriser les bénéfices de la certification.
 - Consolider notre position dans le bois d'industrie (papier, carton, panneaux) et développer la certification dans les secteurs du bois d'œuvre (scieries) et de la construction.
 - Renforcer nos liens avec les interprofessions régionales et les consultants pour accompagner les entreprises dans la certification.

Les principaux indicateurs utilisés pour le suivi de la stratégie sont le nombre d'entreprises et de sites certifiés et le nombre d'hectares certifiés en France

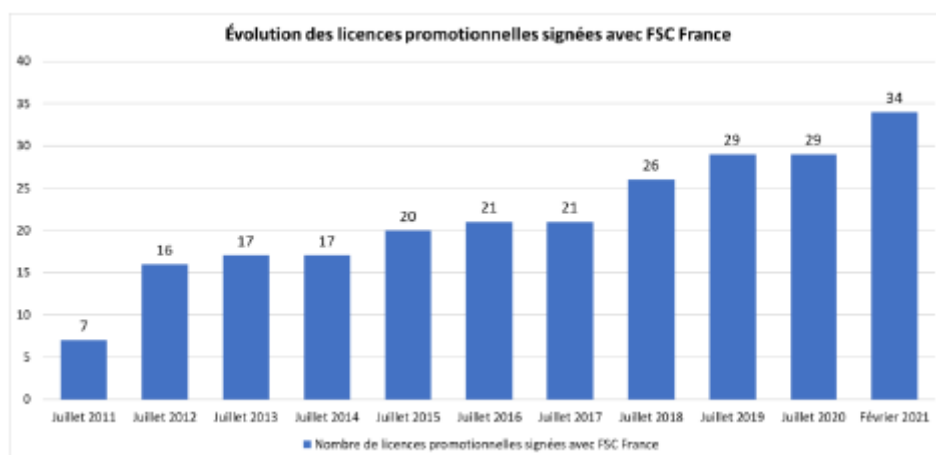




Les objectifs pour développer la consommation responsable de produits forestiers :

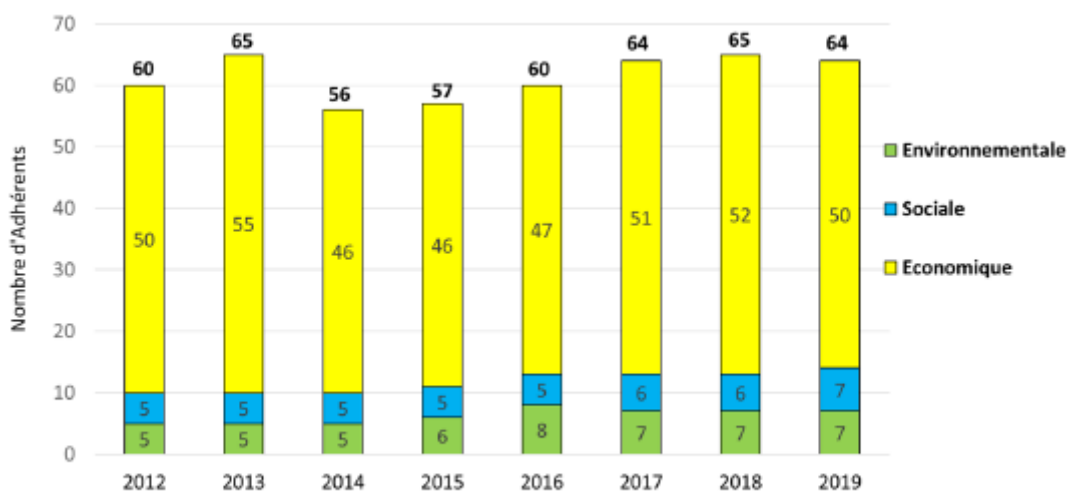
- Intégrer FSC dans les stratégies RSE des entreprises
 - Intégrer FSC dans les politiques d'achat et les engagements RSE des entreprises.
 - Développer les chaînes de valeur FSC innovantes avec les entreprises.
 - Développer la mise en œuvre de projets (services écosystémiques, fondation pour les populations autochtones...) avec les entreprises.
- Augmenter la demande de produits certifiés FSC
 - Augmenter le nombre de chaînes de valeurs certifiées FSC par les marques et distributeurs, dont des chaînes de valeurs françaises.
 - Apporter un soutien technique aux marques et distributeurs ainsi qu'à leurs fournisseurs.
 - Développer la certification de projets de construction en valorisant l'utilisation de la bonne essence pour le bon usage, y compris le bois tropical.
- Augmenter la visibilité du label FSC auprès des consommateurs
 - Augmenter le nombre de licences promotionnelles FSC signées avec des marques et distributeurs (des TPE/PME aux grandes et très grandes entreprises).
 - Accompagner le développement des opérations de communication sur FSC des marques et distributeurs.
 - Développer la communication grand public sur les produits certifiés FSC en lien avec les marques et distributeurs.
- Augmenter la compréhension de la certification FSC
 - Développer des actions pédagogiques afin d'expliquer la valeur de la certification aux entreprises et relais influents (journalistes, influenceurs web).
 - Simplifier et multiplier les messages auprès des consommateurs permettant d'expliquer la valeur de FSC.
 - Lutter contre les mauvais usages et usages abusifs de la marque FSC pouvant nuire à son intégrité.

Les principaux indicateurs de suivis ici seront le nombre de licences promotionnelles, l'évolution de la notoriété assistée et l'évolution de la notoriété qualifiée



Les objectifs pour renforcer notre écosystème d'acteurs :

- Mobiliser nos parties prenantes pour amplifier nos messages
 - Assurer la pérennité de la gouvernance de FSC France.
 - Mobiliser les adhérents, en s'appuyant sur leur expertise, pour démultiplier nos messages, favoriser le dialogue et la co-construction de solutions.
 - Renforcer les échanges à haut niveau avec les organisations professionnelles.
 - Dialoguer en continu avec les organisations environnementales et sociales pour s'appuyer sur leur capacité d'influence.
- Dialoguer avec les acteurs publics et les citoyens pour accroître la reconnaissance de FSC
 - Entretenir un dialogue constructif avec les acteurs publics sur les sujets stratégiques pour FSC.
 - Faire reconnaître FSC en France comme un outil permettant de lutter contre la déforestation importée et le changement climatique.
 - Intégrer FSC dans les politiques d'achat public.
 - Etablir un dialogue constructif régulier avec des citoyens sur les bénéfices de FSC.
- Démontrer les impacts de la certification FSC attendus par nos parties prenantes
 - Regrouper des données permettant de suivre et démontrer les impacts de FSC.
 - Se préparer à répondre aux controverses forestières pour ne pas les subir.
 - Constituer un réseau avec les autres labels pour montrer les forces et bénéfices de la certification.



Les principaux indicateurs ici seront le nombre d'adhérents dans chaque chambre et le nombre d'actions pédagogique auprès des citoyens

Sources : (FSC France, 2021h), (FSC France, 2021a)

Annexe 4 : composition du bureau de FSC France

- **Présidente** : Carole Fonta, Alliance Carton Nature
- **Vices-Présidents** : Daniel Vallauri, WWF France & Emmanuel Ripout, International Paper
- **Secrétaire Général** : Henri Robert, Green Cross France & Territoires
- **Trésorier** : Michel Rougeron, SCBT

Par chambre :

Chambre environnementale (4 administrateurs)

- **Alain Persuy**, France Nature Environnement (FNE)
- **Daniel Vallauri**, WWF France
- **Henri Robert**, Green Cross France & Territoires
- **Sarah Schönfeld**, Comité 21

Chambre économique (7 administrateurs)

- **Arnaud Hétroit**, Le Commerce du Bois
- **Vincent Perrotin**, La Française des Jeux (FDJ)
- **Anne Cabrit**, Agence des Espaces Verts d'Ile de France (AEV)
- **Emmanuel Ripout**, International Paper
- **Michel Rougeron**, SCBT
- **Carole Fonta**, Alliance Carton Nature (ACN)
- **Delphine Jeux**, Saint-Gobain Distribution bâtiment France

Chambre sociale (2 administrateurs)

- **Valéria Rodriguez**, Max Havelaar France
- **Yannick Baraban**, Snupfen Solidaires

Annexe 5 : Récapitulatif global de l'organisation de mes missions et échéances passées et futures

Date	Avec qui ?	Missions	Détail du travail
3 au 6 juin	Aurélien Sautière - Achats publics responsables de produits forestiers	Rédaction du fascicule en concertation avec les différents acteurs	Prise de connaissance de documents
			Consultation de la stratégie FSC,
			Réfléchir aux grands points de la trame du plan du fascicule
			Recherche bibliographique
7 au 17 juin		Rédaction du fascicule en concertation avec les différents acteurs	Premier rendu du sommaire du fascicule
			Se renseigner sur les directives sur les achats publics et l’impact sur le FSC
			Se renseigner sur les réglementations autour des constructions et l’impact sur le FSC
17 juin		Concertation et rédaction de compte- rendu	Sourcer
			Réunion de mise en place du projet avec les protagonistes, rédaction d’un compte-rendu envoyé aux représentants.
21 juin	Rédaction du fascicule en concertation avec les différents acteurs	Se renseigner sur la possibilité donnée aux collectivités locales de demander des certifs pour leur achats	
21 – 23 juin	Participation à la vie et au fonctionnement de l’association	Assemblée Générale FSC et révision du référentiel de gestion forestière à Paris	Selon le planning défini, gestion des vestiaires, accueil des invités, gestion avec le traiteur ...
25 juin	Aurélien Sautière - Achats publics responsables de produits forestiers	Rédaction du fascicule en concertation avec les différents acteurs	Présentation d’une première rédaction du fascicule
		Réalisation de la base de données d’envoi du fascicule	Début de la réalisation base de données
28 – 30 juin	Participation à la vie et au fonctionnement de l’association	Déplacement d’équipe à Vannes	Présentation de l’avancement de chaque projet, réunion de travail, cohésion d’équipe
2 juillet	Aurélien Sautière - Achats publics responsables de produits forestiers	Rédaction du fascicule en concertation avec les différents acteurs	Rendu final du fascicule
5-6 juillet	Comment traduire le langage « forestier » en langage « RSE » ? Magali et Maya	Présentation du projet à Paris	Réunion de concertation et mise en place du planning de la mission, échéances, missions et attendus
6 – 15 juillet	Aurélien Sautière - Achats publics responsables de produits forestiers	Réalisation de la base de données d’envoi du fascicule	Finalisation et envoi de la base de données pour l’envoi du fascicule
15 juillet	Comment traduire le langage «	Réunion point avancement sur les SE	Réunion point avancement
22 juillet			

	forestier » en langage « RSE » ? Magali et Maya	Prise de connaissance du projet	Prise en compte de l'existant, recherche d'outils et lecture des documents nécessaire au projet
27 juillet		Cas concret marque à Nîmes	Déplacement près de Nîmes pour un cas d'étude sur la forêt de la marque avec le BE Alcina. Etude de terrain puis réunion avec le responsable environnement de la marque
16 août		Point réunion Magali	Point stage et retour sur le projet SE
23 août		Retour projet stage	Finalisation du projet services écosystémiques
24-26 août	Aurélien Sautière - Achats publics responsables de produits forestiers	Rédaction du fascicule en concertation avec les différents acteurs	Finalisation du Fascicule après retravail par les autres protagonistes

[Annexe 6 : livrable de la première rédaction du fascicule à destination des collectivités territoriales sur la question des achats publics forestiers.](#)

Préservation des forêts et achats publics responsables de produits bois dans les collectivités locales

« De la prise de conscience à la mise en place d'actions concrètes »

Table des matières

Introduction.....	1
Les forêts, un enjeu majeur de société	2
- 450 000 emplois dans la filière bois	2
- 80% de la biodiversité terrestre dans la forêt	2
- Un outil de concertation et de rencontre	2
Le bois, partout dans votre collectivité	3
- La construction	3
- De nombreuses typologies de produits.....	3
Les collectivités locales, un acteur important pour les forêts.....	4
- Les collectivités locales : un levier pour les achats forestiers durables	4
- La lutte contre la dégradation et la déforestation	4
- Le développement local	5
De la stratégie à l'action : mettre en place une politique de préservation des forêts.....	5
- Définir une stratégie/plan d'action	6
- Agir sur les achats.....	6
- Agir sur votre territoire	7
Conclusion :	8
FSC, qu'est-ce que c'est ?	8

Introduction

Le bois est un matériau présent partout dans notre quotidien. Géré durablement, il constitue une ressource écologique et économique remarquable. En tant que collectivités publiques, vous avez une responsabilité dans l'acquisition de produits bois et papiers pour vos propres achats. Les acteurs publics peuvent servir de levier stratégique dans une démarche globale qui s'inscrit dans la matrice de suivi des [objectifs du développement Durables de l'ONU](#), définis en 2015. Avec Les nouvelles directives de 2014 sur les marchés publics, l'intégration de l'environnement a été renforcé avec la prise en compte du cycle de vie des produits et services par exemple ([ADEME, 2020a](#)).

Pour 74% des Français, le bois est trop peu présent dans les constructions et 92 % approuvent la future réglementation environnementale [RE2020 \(Batiweb, 2021\)](#). Une étude de Carbone 4 en 2015 a démontré que si la France triplait la construction bois à horizon 2030 en utilisant les ressources des forêts françaises, environ

3 millions de tonnes de CO2 seraient évitées par an. A cela s'ajouteraient **environ 170 millions d'euros par an de gain sur la balance commerciale et la création de 3 400 emplois nets** ([Carbone4, 2015](#)). Proposer une politique d'achat responsable dans votre collectivité s'inscrit également dans le programme d'action de l'[Agenda 21](#) adopté lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992.

Les forêts, un enjeu majeur de société

- 450 000 emplois dans la filière bois

Le secteur forestier participe au développement de **l'économie locale et circulaire** : la filière bois regroupe près de **450 000 emplois locaux**. La production de bois est une des fonctions économiques de la forêt. Chaque année, en France, près de 40 millions de m3 de bois issus des forêts publiques sont commercialisés pour la construction, la fabrication de meubles ou de parquets ([Giada Connestari - ONF, 2019](#)).

- 80% de la biodiversité terrestre dans la forêt

Les forêts sont un milieu essentiel : **1,6 milliards de personnes dépendent directement de la forêt pour leur revenu et subsistance**. La surface de la forêt française représente aujourd'hui 31% du territoire métropolitain ([Giada Connestari - ONF, 2019](#)). La forêt est à la base d'une chaîne de valeurs écologique, économique et sociale. Elle permet :

- La **préservation du milieu forestier et gestion durable par l'homme** : les forêts présentent une véritable richesse en matière de biodiversité. Selon l'IUCN, la forêt est l'habitat d'environ 300 millions de personnes dans le monde. Elles abritent 80% de la biodiversité et rendent de nombreux services écosystémiques : conservation de la biodiversité, préservation des ressources en eau, maintien des sols, stockage et la séquestration de carbone, services récréatifs... ([WWF, 2021](#))
- La **minimisation des risques d'achats issus de mauvaise gestion ou déforestation des forêts**

- Le **stockage carbone** : derrière les océans, la forêt représente le 2^e plus grand puits de carbone de la planète) et la réduction des impacts carbone dans la construction (le bois se démocratise à tout type de bâtiments). La forêt séquestre chaque année 65 millions de tonnes de CO2 net, soit l'équivalent de l'engagement annuel de réduction de la France au titre de Kyoto ([FSC and WWF, 2014](#))

- La baisse de la déforestation importée avec l'utilisation de bois locaux dans la construction : **le bois nécessite l'utilisation de 2 à 400 fois moins d'énergie que les autres matériaux de construction**. ([FSC and WWF, 2014](#)) ([WWF, 2021](#)) ([Ministère de la transition écologique, 2020a](#))

- Un outil de concertation et de rencontre

Les forêts périurbaines sont un lieu **de rencontre et de bien-être** (promenade, activités sportives et loisirs, sorties et animations nature, activités...). Les habitants s'approprient leur paysage forestier : ce rapport des habitants à leur forêts appelle à leur **sensibilité paysagère** ([Petit-Berghem and Servain, 2020](#))

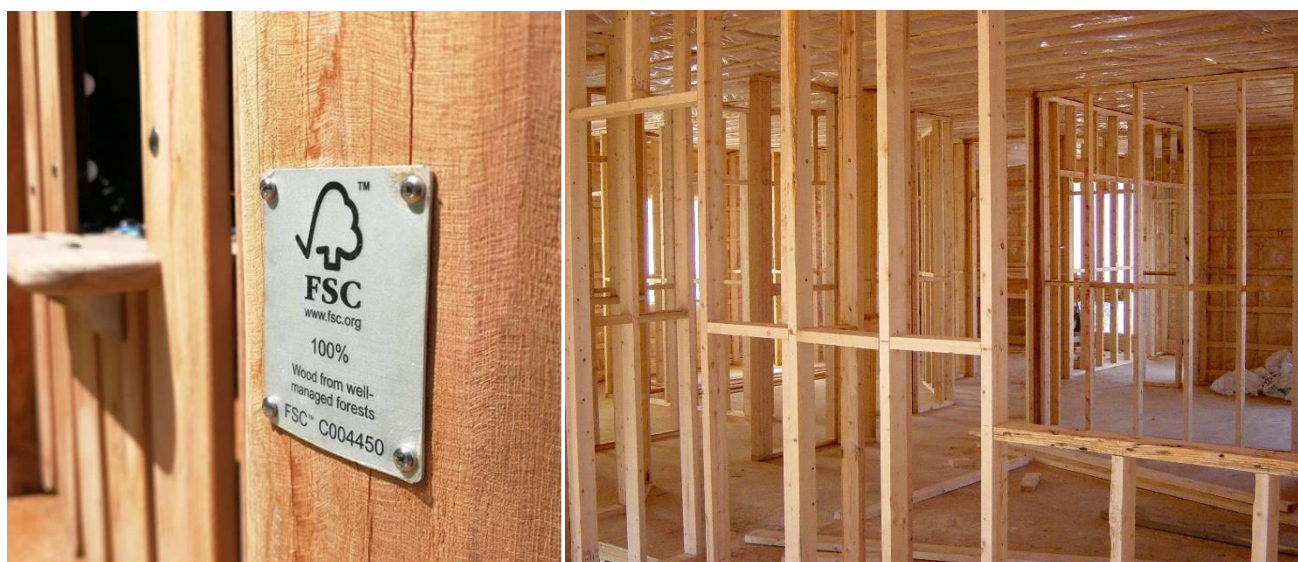
Une concertation efficace permet **une réduction des conflits** et un respect entre acteurs à différentes échelles. Mieux prendre en compte des besoins et valeurs de la population dans la gestion des forêts **améliore l'opinion publique** à l'égard des décideurs et accroît potentiellement le niveau d'acceptabilité des interventions forestières ([Germain, 2012](#)).

Le bois, partout dans votre collectivité

- La construction

En France, la part du bois dans la construction (secteur résidentiel et non résidentiel) atteint près de 10% et devrait fortement progresser dans les prochaines années ([France Bois Forêt, 2020](#)). En 2018, 6,3% des logements construits en France (maisons individuelles et logements collectifs) l'ont été avec une part très significative de bois dans leur conception et quelques **10% des constructions qui sortent de terre chaque année en France sont réalisées en bois**. Ce chiffre en augmentation constante traduit l'existence d'un marché porté par des coûts de réalisation mieux maîtrisés grâce à des entreprises de plus en plus compétitives.

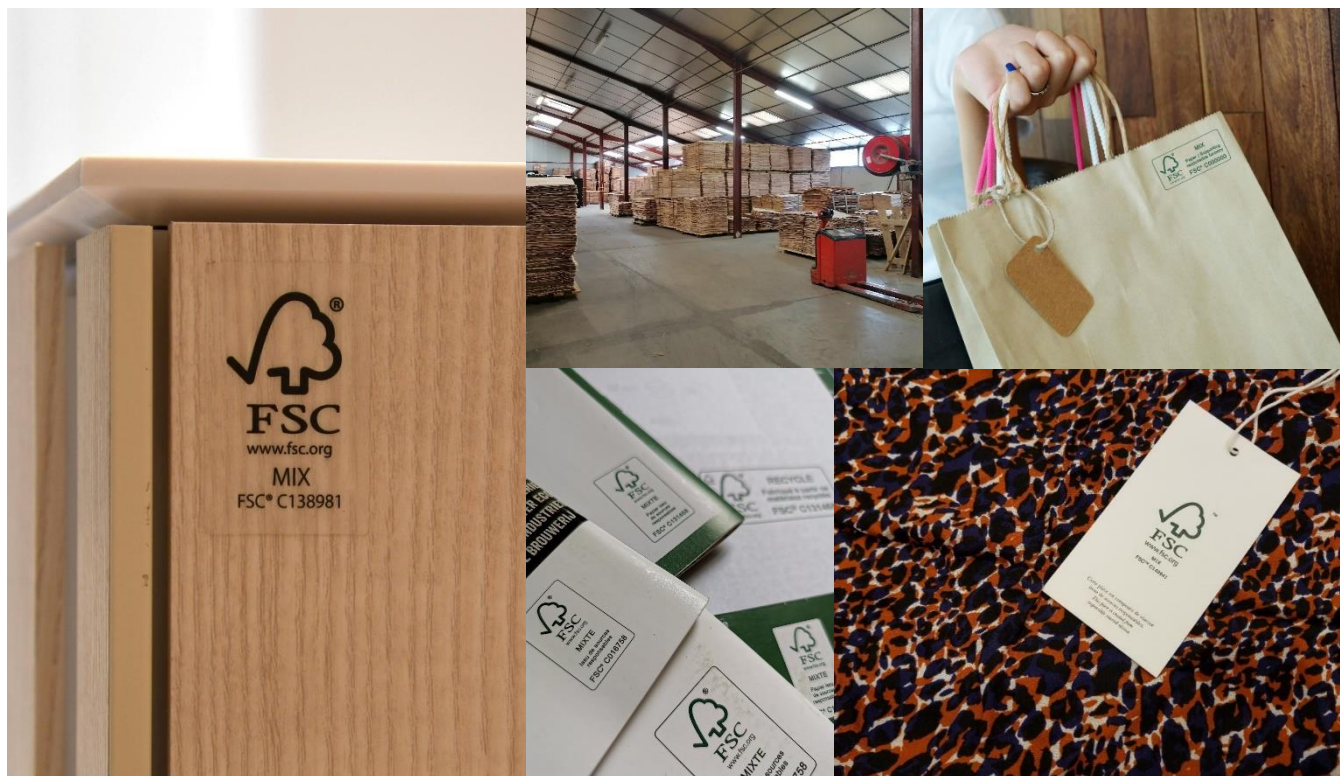
Construire en bois plutôt qu'en béton permet de baisser les émissions de gaz à effet de serre liées au gros œuvre de 55% pour les maisons individuelles et de 60% pour les logements collectifs
([Carbone4, 2015](#))



Le nombre de logements collectifs construits en bois a augmenté de **+19 % entre 2016 et 2018**, pour atteindre le chiffre de 10 700 logements/an ([COFFI, 2020](#)), soutenu par le lancement du label d'État « [Bâtiments à Énergie Positive et Réduction Carbone](#) » en 2016. Il repose sur une nouvelle méthode de calcul et de nouveaux indicateurs pour évaluer non seulement la performance énergétique mais aussi la performance environnementale des bâtiments, dans le cadre d'une construction neuve ([Qualitel, 2019](#)).

- De nombreuses typologies de produits

On retrouve des aménagements en bois **partout dans une collectivité** : en extérieur (bancs publics, tables, poubelles, jardinières, cendrier, abribus, jeux pour enfants et parcours santé, barrières, support vélo...), en intérieur (chaises, tables, chariots, cintres, poubelles, tableaux d'affichage en liège...) dans les écoles et salles. En plus de ces aménagements bois s'ajoutent toutes les ressources papiers, cartons, emballages, caoutchouc, bambou, fibres textiles, charbon...



Les collectivités locales, un acteur important pour les forêts

- Les collectivités locales : un levier pour les achats forestiers durables

Les achats publics durables permettent aux personnes publiques de mettre en œuvre leur responsabilité environnementale, sociale et économique, tout en apportant des gains à leur structure ([Commissariat général au développement durable, 2021](#)). Actuellement, **la commande publique représente entre 13 et 15% du bois de construction en France et 8% de son PIB annuel, soit 200 milliards d'euros**. Son poids en fait un levier important et nécessaire de la transition écologique. Or, il s'avère que l'introduction de critères environnementaux dans les achats publics reste encore faible ([Martin, 2021](#)) malgré le fait que la demande en produits forestier soit en hausse ([France Bois Forêt, 2020](#)). Les collectivités peuvent engager un cercle vertueux entre préservation, développement de l'économie locale et dynamique sociale. Elles peuvent mettre en place des actions concrètes et impulser le développement des autres acteurs dans les territoires ([Ministère de l'écologie, 2015](#)). Le Plan National d'action pour les Achats Publics

Durables 2015-2020 (PNAAPD) a orienté les choix de la majorité des acheteurs publics dans l'insertion de clauses de Développement Durable ([OEAP, 2011](#)).

- La lutte contre la dégradation et la déforestation

Selon le [rapport sur l'Etat Mondial des Forêts](#) publié par la FAO en 2016, l'agriculture est responsable de 75 à 85% de la déforestation mondiale (monocultures de soja et huile de palme principalement), suivi par la construction d'infrastructures (environ 8%), les activités minières (environ 6%) et l'urbanisation (environ 5%) ([YouMatter, 2016](#)). L'utilisation du bois n'est pas une problématique première en termes de déforestation mondiale. Cependant, le commerce illégal du bois représente 10 à 30 % du commerce global du bois. Un commerce auquel la France n'est pas étrangère puisque 39 % de ses bois tropicaux importés seraient d'origine illégale ([Conservation Nature, 2021](#)). L'exploitation du bois tropical n'est donc pas le principal danger tant que celui-ci est géré durablement. Les principales problématiques dans l'exploitation du bois

d'œuvre viennent de **l'exploitation illégale du bois et du commerce lié et de l'absence ou du non-respect des réglementations nationales** qui ne garantissent pas la durabilité des exploitations. On constate des effets pervers des appels au boycott des bois tropicaux, qui ne résout pas le problème de l'exploitation abusive des bois tropicaux. La démarche est donc **d'encourager la gestion durable des forêts tropicales en démocratisant le processus de certification en Europe et en orientant ainsi la demande des consommateurs.**

A travers ses importations, l'Europe est responsable de plus d'un tiers de la déforestation liée au commerce international de produits agricoles ([Ministère de la transition écologique](#),

[2020b](#)). La stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée, mise en place en 2018, vise à mettre fin en 2030 à l'importation de produits forestiers ou agricoles non durables ([Ministère de la transition écologique et solidaire, 2018](#)). La mise en place d'une politique d'achat durable rend les collectivités actrices de cette lutte et vecteur d'actions concrètes. **Ainsi, en tant qu'acteurs, vous participez au maintien de la biodiversité et de nombreux services écosystémiques qui permet notamment une meilleure résilience du milieu face aux aléas et une meilleure régulation du climat.** La forêt est un enjeu sociétal et social important : **sa préservation contribue activement à améliorer l'image de la collectivité aux yeux de la population.**

Pour aller plus loin :

- [Le guide politique d'achat public zéro déforestation du gouvernement](#)
- [La stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée](#)

- **Le développement local**

Une collectivité avec des forêts bien gérées va accroître sa crédibilité et sa renommée. La préservation du milieu forestier participe à développer localement l'image et l'attractivité du territoire et par conséquent le tourisme. La gestion locale de la forêt permet également le développement industriel à plus petite échelle et ainsi la création d'emplois locaux.

Le programme national de la forêt et du bois (PNFB) lancé par le ministère de l'Agriculture en

2016 affirme par exemple que la politique forestière se doit de laisser « *d'importantes marges de manœuvre aux territoires* » (Lenglet and Cauria, 2020). Le territoire se présente comme une échelle pertinente pour la prise en compte des émissions carbone et des politiques durables mais aussi pour le développement de la [bioéconomie](#), qui se base sur la production et la mobilisation de biomasse pour une valorisation optimale ([Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2019](#)).

Pour aller plus loin :

- [Stratégie bioéconomique pour la France](#)

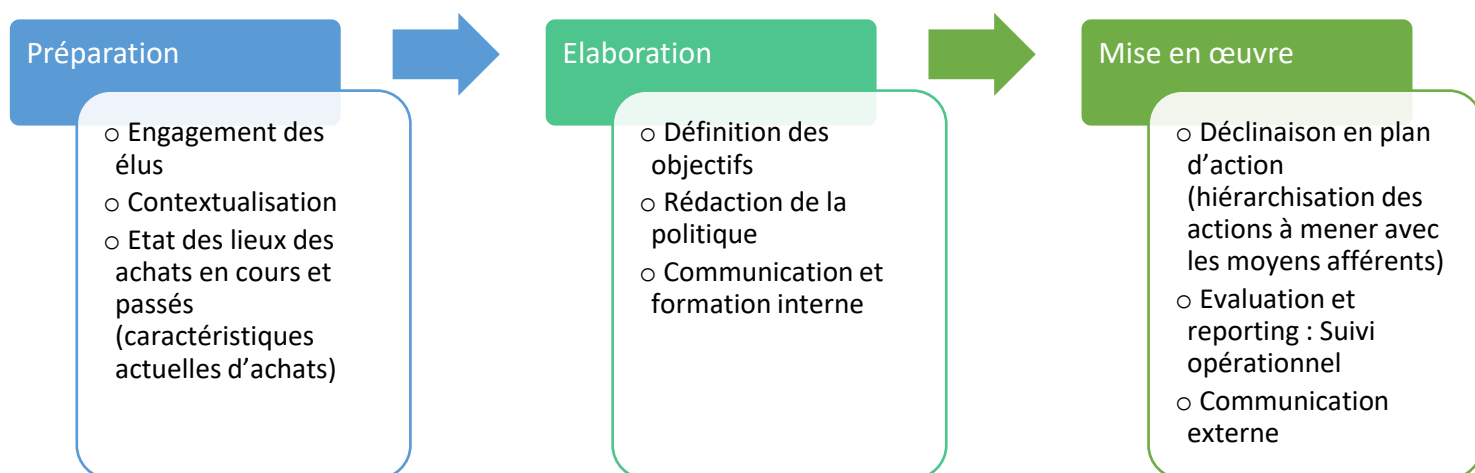
De la stratégie à l'action : mettre en place une politique de préservation des forêts

Le bois est un matériau durable et polyvalent tant que les forêts desquelles il est issu sont gérées de manière durable. Son utilisation permet la réduction des impacts carbone dans la construction conformément à la [RE2020](#), qui se présente comme une occasion historique pour la construction bois ([Batiactu, 2020](#)).

L'objectif va donc être de s'approvisionner en produits bois qui ne mettent pas en cause l'intégrité environnementale de la forêt, ni ses attributs sociaux ou légaux. Pour cela, une solution est la mise en place une **politique d'achat responsable basée sur un suivi de la traçabilité des produits sur toute la chaîne de production.**

- Définir une stratégie/plan d'action

Un plan d'action implique une réflexion adaptée au contexte ([FSC and WWF, 2014](#))



- Agir sur les achats

Il s'agit d'**éliminer dans les achats les produits bois ou à base de bois ne pouvant pas démontrer des garanties quant au respect de réglementations locales, régionales et internationales, environnementales, sociales ou légales et de privilégier des produits issus des forêts bien gérées et certifiées** comme telles, de façon crédible, par tierce partie indépendante ([FSC and WWF, 2014](#)). Le concept de « bois certifié » apporte au consommateur des garanties sur la gestion des forêts et la traçabilité des produits dérivés. Acheter des produits certifiés encourage les producteurs à s'engager dans la certification. C'est un **outil de promotion de la gestion forestière durable**. **78% des consommateurs estiment que la présence d'un label est importante lors de l'achat** (+4 pts entre 2018 et

2020) (ADEME, 2020b). Le projet suggéré est de commencer par favoriser le matériau bois durable, non traité ou sans produits nocifs. Pour plus de fiabilité, demander un bois certifié, vendu par une entreprise certifiée, appuyé notamment par les [spécifications techniques](#) liées au label et les droits d'exigences dans le cahier des charges ([Marché-public, 2009](#)).

Dans un second temps, il s'agit de mettre en place **un réseau régional d'acheteurs publics**. Les différents acteurs mutualisent leurs expériences et innovent ensemble. Leur rôle est d'accompagner les acteurs déjà engagés, d'approfondir la prise en compte du développement durable dans les achats publics, de sensibiliser et favoriser le passage à l'acte des autres acheteurs ([Commissariat général au développement durable, 2021](#)).

Les objectifs :

- ❖ Fédérer des acheteurs autour d'un projet commun, identifier un noyau dur de membres réguliers investis dans la vie du réseau, organiser des échanges entre pairs, de groupes de travail thématiques.
- ❖ Mutualiser des connaissances, faire circuler de l'information, identifier de bonnes pratiques.
- ❖ Organiser régulièrement des journées d'information, des ateliers techniques.
- ❖ Organiser des formations.

Exemple : Danemark

La région de Copenhague au Danemark réalise actuellement son plan d'action d'approvisionnement pour des achats sans déforestation. Sur un principe de dialogue, tous les achats de l'agglomération sont revus dans une démarche globale responsable. Le plan d'action compte obliger l'utilisation de bois certifié FSC dans toutes les nouvelles constructions. Tous les futurs contrats de travaux devront intégrer des exigences relatives à l'utilisation de bois certifié FSC ou de bois recyclé. Les consommables non cliniques devront être certifiés FSC et des exigences relatives aux papiers, emballages, résidus de production bois, textiles etc vont être mises en place.

- **Agir sur votre territoire**

Au-delà des achats durables forestiers dans votre collectivité, les forêts sur votre territoire contribuent à la **protection contre les risques naturels** : elles stabilisent les sols et protègent les territoires et installations ([Giada Connestari - ONF, 2019](#)). Le couvert forestier prévient l'érosion des sols sur les reliefs et donc les risques de crues torrentielles, glissements de terrain et avalanche sur le manteau neigeux. Sur le littoral, le massif dunaire assure une protection contre l'érosion marine et éolienne. Elles ont **un rôle tampon entre l'eau, le vent et les villes**. Le sol forestier constitué de humus minimise les risques d'inondations et de sécheresse ([Blumet Alain - ONF, 2019](#)).

Les forêts sont un atout majeur et posent de nombreux enjeux dans les collectivités. Par les achats de produits bois mais également par l'attractivité de votre territoire et le développement local, elle participe au développement du tourisme et des services récréatifs. Elles représentent un **lieu emblématique pour les habitants**. En préservant les forêts à travers le dialogue avec les habitants et les différents acteurs, une **concertation efficace** et rassurante pour la population se met en place. Pour préserver le patrimoine naturel régional menacé par la poussée de l'urbanisation croissante, **concilier les espaces naturels et forestiers avec ces aménagements devient un enjeu majeur** ([AEV, 2021](#)).



[StadtWaldMensch - 900 ans de forêts pour Fribourg,](#)
Allemagne

Les forêts périurbaines sont un lieu **de rencontre et de bien-être** (promenade, activités sportives et loisirs, sorties et animations nature, activités...). Les habitants s'approprient leur paysage forestier : ce rapport des habitants à leur forêts appelle à leur **sensibilité paysagère** ([Petit-Berghem and Servain, 2020](#)).

Une concertation efficace permet **une réduction des conflits** et une **amélioration de l'opinion publique** à l'égard des décideurs.

FSC, qu'est-ce que c'est ?

Le forest Stewardship Council (FSC®) est une organisation internationale à but non lucratif née en 1994. Sa mission est d'apporter un schéma de certification indépendant au maximum et crédible qui assure que les forêts soient gérées de façon responsable. Il le premier système international de certification de gestion forestière durable. Sa stratégie repose sur le développement de la consommation responsable de produits forestiers et le renforcement du système d'acteurs. D'après une étude de l'ADEME (2020), **85% des consommateurs font confiance à la certification FSC.**

La certification FSC s'appuie sur la valeur économique de la forêt pour aider à sa préservation. Elle repose sur un système de **performance** : le respect de la norme de gestion forestière est impérativement garanti par des audits d'organismes certificateurs indépendants avant l'obtention du certificat

Plus de 180 millions d'hectares répartis dans 80 pays et sur les 5 continents sont actuellement certifiés FSC. Plus de 27 000 entreprises dont les leaders mondiaux de la filière bois et papier ont également fait le choix du FSC®, un système en croissance continue depuis sa création.

Conclusion :

Le FSC propose une certification qui s'appuie sur la valeur économique de la forêt. Elle se présente comme un outil concret et fiable pour la protection des forêts, autour des collectivités comme dans les forêts tropicales. En plus des enjeux environnementaux, elle encourage une économie plus raisonnée et durable ainsi qu'une dimension sociale de concertation. Elle participe à promouvoir l'image de votre collectivité auprès des habitants. En tant que collectivités locales, vous êtes un levier majeur pour la mise en place d'une politique d'achat responsable et d'actions en faveur de la gestion durable des forêts. La protection des forêts implique énormément d'enjeux et nous apporte encore plus aux Hommes par ses services écosystémiques, ses ressources durables et polyvalente et son importance sociétale et écologique. Pour continuer à l'exploiter, gérons-la mieux, ensemble.

Pour aller plus loin et commencer la mise en place d'une politique durable :

- [Le guide pratique à l'usage des acheteurs publics : concevoir et mettre en œuvre une politique d'achat bois responsable](#)
- [Le site de FSC France](#)

Bibliographie

- ADEME, 2020a. Patrimoine des communes : comment passer à l'action ?, Achats et commande pub... [WWW Document]. ADEME. URL <https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/patrimoine-communes-comment-passer-a-laction/achats-commande-publique> (accessed 6.9.21).
- ADEME, 2020b. Notoriété des labels environnementaux - Chiffres clés & analyse.
- AEV, 2021. Notre histoire. Agence des espaces verts. URL <https://www.aev-iledefrance.fr/notre-histoire/> (accessed 7.2.21).
- Batiactu, 2020. RE2020 : une occasion "historique" pour la construction bois, assure le ministre [WWW Document]. Batiactu. URL <https://www.batiactu.com/edito/re2020-occasion-historique-mettre-plus-bois-dans-construction-59613.php> (accessed 6.25.21).
- Batiweb, 2021. 74% des Français estiment que le bois est trop peu présent dans les constructions [WWW Document]. Batiweb. URL <https://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/www.batiweb.com> (accessed 6.25.21).
- Blumet Alain - ONF, 2019. Préserver l'environnement et anticiper les risques naturels [WWW Document]. Office national des forêts. URL <https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires/dynamiser-les-territoires/les-forets-un-atout-pour-vos-territoires/+3a::environnement-risques-naturels.html> (accessed 6.9.21).
- Carbone4, 2015. Sauver le climat avec nos forêts ? La construction touche du bois ! Carbone 4. URL <http://www.carbone4.com/sauver-le-climat-avec-nos-forets-la-construction-touche-du-bois-2/> (accessed 6.25.21).
- COFFI, 2020. Le marché du bois en France.
- Commissariat général au développement durable, 2021. Les achats publics durables [WWW Document]. notre-environnement.gouv.fr. URL <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/societe/article/les-achats-publics-durables> (accessed 6.16.21).
- Conservation|Nature, 2021. Déforestation : définition, causes et conséquences [WWW Document]. Conservation Nature. URL <https://www.conservation-nature.fr/ecologie/la-deforestation/> (accessed 7.2.21).
- France Bois Forêt, 2020. Le bois dans la construction.
- FSC, WWF, 2014. Guide pratique : Concevoir et mettre en oeuvre une politique d'achat bois responsable.
- Germain, R., 2012. ACCEPTABILITÉ SOCIALE DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER ÉCOSYSTÉMIQUE : LE POINT DE VUE DES ALGONQUINS DE PIKOGAN.
- Giada Connestari - ONF, 2019. Les forêts publiques, des écosystèmes précieux à préserver [WWW Document]. Office national des forêts. URL <https://www.onf.fr/onf/communes-et-collectivites/+24::les-forets-publiques-des-ecosystemes-precieux-preserver.html> (accessed 6.9.21).
- Lenglet, J., Caurla, S., 2020. Territorialisation et écologisation dans la filière forêt-bois française : une rencontre fortuite ?
- Marché-public, 2009. Spécifications techniques Article 6 CMP Normes Performances Exigences fonctionnelles [WWW Document]. URL <http://www.marche-public.fr/CMP-2006/Specifications-techniques.htm> (accessed 7.2.21).
- Martin, C., 2021. Projet de loi Climat et Résilience, pour un verdissement de la commande publique | Opéra Energie - Opéra Energie. URL <https://media.opera-energie.com/projet-loi-climat-resilience-verdissement-commande-publique> (accessed 6.16.21).
- Ministère de la transition écologique, 2020a. RE2020 : Une nouvelle étape vers une future réglementation environnementale des bâtiments neufs plus ambitieuse contre le changement climatique [WWW Document]. Ministère de la Transition écologique. URL <https://www.ecologie.gouv.fr/re2020-nouvelle-etape-vers-future-reglementation-environnementale-des-batiments-neufs-plus> (accessed 6.10.21).
- Ministère de la transition écologique, 2020b. S'engager dans une politique d'achat public "zéro déforestation" 40.

- Ministère de la transition écologique et solidaire, 2018. Stratégie Nationale de Lutte contre la Déforestation Importée.
- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2019. La bioéconomie, nouvelle vision du vivant [WWW Document]. URL <https://agriculture.gouv.fr/la-bioeconomie-nouvelle-vision-du-vivant> (accessed 7.2.21).
- Ministère de l'écologie, 2015. Plan National d'Action pour les Achats Publics Durables.
- OEAP, 2011. La lettre de l'OEAP.
- Petit-Berghem, Y., Servain, S., 2020. Forêt, territoire et paysage en action. Positionnement, actualités et perspectives – Introduction au numéro thématique. Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace.
- Qualitel, 2019. Le label E+C. Qualitel | Professionnels. URL <https://www.qualitel.org/professionnels/certifications/label-e-c/> (accessed 6.21.21).
- WWF, 2021. Forêts : protéger le poumon vert de la planète [WWW Document]. WWF France. URL <https://www.wwf.fr/champs-daction/foret> (accessed 6.10.21).
- YouMatter, 2016. Déforestation : définition, causes, conséquences et solutions. Youmatter. URL <https://youmatter.world/fr/definition/deforestation-definition-causes-consequences-solutions/> (accessed 7.2.21).

[Annexe 7 : Livrable de la synthèse des outils de mesure d'impact biodiversité](#)

La synthèse des outils de mesure d'impact biodiversité a été déposée de manière jointe à ce rapport sur la plateforme Célène.



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

**Développement des achats responsables en produits bois
certifiés FSC en milieu privé et en organisation publique et
étude du rôle du FSC dans les outils et le langage RSE**

Amandine Gyomlai
2020-2021

J'effectue mon stage de quatrième année au Forest Stewardship Council (FSC), une organisation mondiale, à but non lucratif, vouée à la promotion de la gestion responsable des forêts à travers le monde. Elle propose un système de certification assurant gestion durable des forêts, sur produits finis (chaîne de contrôle) ou sur projet, et une certification approuvant de la mise en place d'une procédure de préservation des services écosystémiques par les gestionnaires. Ma première mission a été la réalisation d'un fascicule informatif à destination des collectivités locales pour sensibiliser ces acteurs à l'achat de produits bois issus de forêts gérées durablement et leur présenter la certification FSC, ainsi que la création d'une base de données de contacts corrélés. Dans un second temps, j'ai mené une deuxième mission portant sur les services écosystémiques : l'objectif est de comprendre en quoi et comment le FSC peut s'intégrer dans les démarches Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ce travail devrait permettre une meilleure compréhension des procédures du secteur forestier, domaine très vaste et non défini qui regroupe des acteurs très différents, aux langages distincts et parfois contradictoires.

I am doing my fourth year internship in the Forest Stewardship Council (FSC), a global, non-profit organization dedicated to promoting responsible forest management worldwide. It offers a certification system ensuring sustainable forest management, on finished products (chain of custody) or on projects, and a certification approving the implementation of a procedure to preserve ecosystem services by managers. My first mission was the realization of an informative fascicle for local collectivities to raise awareness of the purchase of wood products from sustainably managed forests and to introduce them to FSC certification, as well as the creation of a database of correlated contacts. In a second phase, I conducted a second mission on ecosystem services : the objective is to understand how and in what FSC can be integrated into the Corporate Social Responsibility approach. This work should allow a better understanding of the procedures of the forestry sector, a very vast and undefined field that brings together very different actors, with distinct and sometimes contradictory languages.

Forest Stewardship Council France :

8 boulevard de la Paix 56000 VANNES FRANCE

Tuteur académique :
Mindjid Maizia



Tuteur entreprise :
Aurélien Sautière
Directeur exécutif